

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, November 27, 2025

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8 a.m. [ET], pursuant to rule 12-7(1), to consider financial and administrative matters; and, in camera, pursuant to rule 12-7(1), to consider financial and administrative matters.

Senator Lucie Moncion (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good morning. My name is Lucie Moncion. I'm an Ontario senator. It's my privilege to chair the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

[*English*]

Before we begin, to support the smooth operation of the committee proceedings, the following guidelines must be observed by all participants to help prevent audio feedback incidents. Consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Always keep your earpiece away from all microphones. Microphones must not be touched. Activation and deactivation will be managed by the console operator. Avoid handling your earpieces while the microphone is active. Earpieces should either remain on the ear or placed on the designated sticker at each seat. Thank you all for your cooperation.

I would like to acknowledge that the land on which we gather is on the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation and is now home to many other First Nations, Métis, and Inuit Peoples from across Turtle Island. I would now like to go around the table and ask colleagues to introduce themselves.

Senator LaBoucane-Benson: Senator Patti LaBoucane-Benson, Treaty 6 territory, Alberta.

[*Translation*]

Senator Oudar: Manuelle Oudar from Quebec.

[*English*]

Senator Boyer: Senator Yvonne Boyer, Ontario.

[*Translation*]

Senator Saint-Germain: Raymonde Saint-Germain from Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 27 novembre 2025

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 8 heures (HE), conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives; et à huis clos, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives.

La sénatrice Lucie Moncion (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonjour. Je m'appelle Lucie Moncion. Je suis une sénatrice de l'Ontario et j'ai le privilège de présider le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

[*Traduction*]

Avant que nous commençons, afin que les travaux du comité se déroulent bien, je veux informer tous les participants des consignes qu'ils doivent respecter pour éviter les incidents acoustiques. Veuillez consulter les cartes placées sur la table pour prendre connaissance des consignes à cet égard. Gardez toujours votre oreillette éloignée de tous les microphones. Ne touchez pas les microphones. Le pupitreur gèrera leur activation et leur désactivation. Évitez de manipuler votre oreillette lorsque le microphone est activé. Les oreillettes doivent rester sur votre oreille ou être placées sur l'autocollant prévu à cet effet à chaque place. Merci à tous de votre collaboration.

Je tiens à souligner que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la nation algonquaine anishinabe, où vivent aujourd'hui de nombreux autres peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'île de la Tortue. Je vais maintenant demander à mes collègues autour de la table de se présenter.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Sénatrice Patti LaBoucane-Benson, du territoire visé par le Traité n° 6, en Alberta.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : Manuelle Oudar, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Boyer : Sénatrice Yvonne Boyer, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Saint-Germain : Raymonde Saint-Germain, du Québec.

[English]

Senator MacAdam: Jane MacAdam, Prince Edward Island.

[Translation]

Senator Forest: Éric Forest from the Gulf region of Quebec.

[English]

Senator Boehm: Peter Boehm, Ontario.

Senator Moodie: Rosemary Moodie, Ontario.

Senator Smith: Larry Smith, Quebec.

Senator Tannas: Scott Tannas, Alberta.

Senator Francis: Brian Francis, Epekwitk, Prince Edward Island.

[Translation]

Senator Henkel: Danièle Henkel from Quebec.

[English]

Senator Osler: Flordeliz (Gigi) Osler, Manitoba.

Senator Housakos: Leo Housakos, Quebec.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Cape Breton, Nova Scotia.

The Chair: I would also like to welcome all those who follow our deliberations across the country.

[Translation]

We'll proceed directly to the consent agenda. Colleagues, our first item for the public portion of the meeting —

[English]

Senator Housakos: I have a request. With leave of the committee, I would like to deposit a motion as the first item and put first on the agenda with leave of the committee.

The Chair: Is leave granted, colleagues?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Housakos: I will allow for the motion that I am putting forward to be distributed first. It is a motion that is dealing with many discussions we had about reviewing the Senate Office Management Policy, or SOMP, and the Senate

[Traduction]

La sénatrice MacAdam : Jane MacAdam, de l'Île-du-Prince-Édouard.

[Français]

Le sénateur Forest : Éric Forest, de la division du Golfe, au Québec.

[Traduction]

Le sénateur Boehm : Peter Boehm, de l'Ontario.

La sénatrice Moodie : Rosemary Moodie, de l'Ontario.

Le sénateur Smith : Larry Smith, du Québec.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

Le sénateur Francis : Brian Francis, d'Epekwitk, de l'Île-du-Prince-Édouard.

[Français]

La sénatrice Henkel : Danièle Henkel, du Québec.

[Traduction]

La sénatrice Osler : Flordeliz (Gigi) Osler, du Manitoba.

Le sénateur Housakos : Leo Housakos, du Québec.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse.

La présidente : Je tiens également à souhaiter la bienvenue à tous ceux qui suivent nos délibérations au pays.

[Français]

Nous allons directement à l'agenda consenti. Chers collègues, notre premier article de la partie publique de la réunion —

[Traduction]

Le sénateur Housakos : J'ai une demande à formuler. Avec la permission du comité, j'aimerais déposer une motion et la faire inscrire en priorité à l'ordre du jour.

La présidente : La permission est-elle accordée, chers collègues?

Des voix : Oui.

Le sénateur Housakos : Je vais d'abord laisser le temps à la greffière de distribuer la motion que je présente. Cette motion porte sur les nombreuses discussions que nous avons eues au sujet de l'examen de la Politique sur la gestion de bureau des

Administrative Rules, or SARs, and setting up a special committee. It's a short motion but worth the time to read.

I know that we adopted a motion at this committee on October 2 in order to send the process of reviewing SOMP and SARs, which all groups recognized as being fundamental to the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets, or SEBS. After extensive consultation with the chair of SEBS, Senator Forest, and the deputy chair, Senator Carignan, we have come to the conclusion that this project is just too vast and too wide at a time when SEBS is already overloaded with doing a very deep dive on the expenses of the Senate.

Furthermore, after consultation with the leaders, in order to carry on with the really intense review and a comprehensive review of SOMP and SARs, we all recognized this has become an issue and needs to be addressed — the last time we reviewed this as an institution was more than 10 or 11 years ago — and a special working group would be required, making sure there is representation from all Senate groups and also making sure that the composition of that committee is representative far and wide, of course, to reflect the realities of every region of the country that senators face.

I can go quickly through the motion. It is very prescriptive, colleagues. It gives specific dates, specific objectives and specific roles.

It is:

That the working group of senators be established and authorized to supervise and oversee comprehensive reviews of Senate Office Management Policy, known as SOMP, and the Senate Administrative Rules, known as SARs;

That the composition of the working group be determined by agreement by the leaders, ensuring representation from all recognized groups in all regions with priority for membership being given to senators from served at least three years since their appointment to the Senate with the chair to be a senator who has served at least five years since their appointment;

That the working group also be authorized to supervise and oversee and review in consolidation of all Senate and administrative and expense-related policies into a simple and single and comprehensive policy to be called the Senate Administrative Management Policy, SAMP, thereby completing the second phase of the expense rules review process initiated back in 2015 of which the first phase produced SOMP;

— but we never got to the other phase —

sénateurs, ou PGBS, et du Règlement administratif du Sénat, ou RAS, ainsi que de la création d'un comité spécial. Il s'agit d'une brève motion, mais elle mérite d'être lue.

Je sais que le 2 octobre dernier, notre comité a adopté une motion visant à confier le processus d'examen de la PGBS et du RAS, que tous les groupes ont reconnu comme étant fondamental, au Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités, ou sous-comité SEBS. Après en avoir longuement discuté avec le président de ce sous-comité, le sénateur Forest, ainsi que le vice-président, le sénateur Carignan, nous sommes arrivés à la conclusion que ce projet est tout simplement trop vaste à un moment où le sous-comité SEBS est déjà surchargé par l'examen approfondi des dépenses du Sénat.

De plus, après consultation avec les leaders, dans le but qu'un examen approfondi de la PGBS et du RAS soit mené à bien, et nous avons tous convenu que c'était devenu un problème et qu'il fallait y remédier — le dernier examen que notre institution a mené remonte à plus de 10 ou 11 ans —, nous avons déterminé qu'il fallait créer un groupe de travail spécial. Ce faisant, nous devons veiller à ce que tous les groupes du Sénat y soient représentés et à ce que la composition de ce comité reflète largement, bien sûr, toutes les régions du pays que représentent les sénateurs.

Je peux lire la motion rapidement. Elle est très prescriptive, chers collègues. Elle contient des dates, des objectifs et des rôles précis.

La voici :

Que le groupe de travail composé de sénateurs soit constitué et autorisé à superviser et à surveiller les examens approfondis de la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs, ou PGBS, et du Règlement administratif du Sénat, ou RAS;

Que la composition du groupe de travail soit déterminée par entente entre les leaders, assurant une représentation de tous les groupes reconnus et de toutes les régions, en donnant priorité à la participation des sénateurs ayant servi au moins trois années depuis leur nomination au Sénat, et en prévoyant que la présidence soit assurée par un sénateur ayant au moins cinq années de service depuis sa nomination;

Que le groupe de travail soit également autorisé à superviser et à surveiller l'examen et la consolidation de l'ensemble des politiques liées aux dépenses de l'Administration du Sénat en une politique complète unique, dont le titre sera Politique de gestion de l'Administration du Sénat (PGAS), complétant ainsi la deuxième phase du processus d'examen des règles relatives aux dépenses amorcé en 2015, dont la première phase a donné lieu à la PGBS;

... mais nous ne nous sommes jamais passés à l'autre phase...

That the working group be mandated to conduct its work in consultation with the Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel and the office of the Chief Corporate Services Officer, and ensure coordination between review processes so that consulting documents are coherent and complementary;

That the Senate Administration provide the administrative and technical support needed for the working group to carry out its mandate;

That the Senate Administration submit draft revised versions of SOMP and SARs to the working group no later than April 15, 2026, and that the working group submit its report, including any recommendations and proposed changes to the aftermath rules and policy instruments, to the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration no later than September 24, 2026, and may submit interim reports from time to time as required;

That the Senate Administration submit a draft version of SAMP to the working group no later than September 2026, and that the working group submit a draft policy to the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration no later than December 1, 2026, and may submit interim reports from time to time as required;

That the motion adopted on October 2, 2025, assigning oversight of these reviews to the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets be set aside in favour of signing this mandate to the working group.

Any questions, colleagues?

The Chair: Questions or comments?

[Translation]

Senator Forest: One major point regarding the situation of the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets is the following. Given our mandate to review each directorate and conduct an in-depth analysis of contingencies and resources, this takes us to the end of June, according to the work plan that will be tabled.

It was completely impossible to do both at the same time. Given that one of the subcommittee's challenges is finding a space to meet, after our discussions, we concluded that we couldn't deliver on the mandate as it stood.

The Chair: Thank you.

Que le groupe de travail soit chargé de mener ses travaux en consultation avec le Bureau du légiste et conseiller parlementaire et le bureau de la dirigeante principale des services corporatifs, et qu'il veille à la coordination des processus d'examen de manière que les documents qui en résultent soient cohérents et complémentaires;

Que l'Administration du Sénat fournisse le soutien administratif et technique nécessaire pour permettre au groupe de travail de s'acquitter de son mandat;

Que l'Administration du Sénat soumette des versions révisées provisoires de la PGBS et du RAS au groupe de travail au plus tard le 15 avril 2026, et que le groupe de travail dépose son rapport, incluant ses recommandations et toute modification proposée aux règles et instruments de politique susmentionnés, au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration au plus tard le 24 septembre 2026, et qu'il puisse déposer des rapports provisoires, au besoin;

Que l'Administration du Sénat soumette une version provisoire de la PGAS au groupe de travail au plus tard le 1^{er} septembre 2026, et que le groupe de travail soumette une ébauche de la politique au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration au plus tard le 1^{er} décembre 2026, et qu'il puisse soumettre des rapports provisoires, au besoin;

Que la motion adoptée le 2 octobre 2025 confiant la supervision de ces examens au Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités (SEBS), soit annulée en faveur du mandat confié au présent groupe de travail.

Y a-t-il des questions, chers collègues?

La présidente : Y a-t-il des questions ou des commentaires?

[Français]

Le sénateur Forest : Un des éléments majeurs dans la situation du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités, c'est que, compte tenu de notre mandat, qui est de réviser chacune des directions et d'en faire une analyse approfondie par rapport aux contingences et aux ressources, cela nous mène à la fin du mois de juin, selon le plan de travail qui sera déposé.

C'était totalement irréalisable de faire les deux en parallèle. Étant donné que l'un des défis du sous-comité est de trouver un espace pour se réunir, après nos discussions, nous avons conclu que nous n'étions pas en mesure de livrer le mandat tel quel.

La présidente : Merci.

[English]

Senator Boyer: I understand that this was created because SEBS is overloaded. Is that correct?

Senator Housakos: In large part. The other part, of course, is SEBS is very narrow in terms of representation of senators. When you are dealing with SOMP and SARs, you want to ensure the committee is a bit larger because my reality as a senator from Quebec and your reality coming from the Prairies and somebody else coming from further out is different. That committee has to reflect all the realities and challenges regionally in this country.

Senator Boyer: I agree with that as an Indigenous woman. I am also wondering about the authority. This working group would have the same authority as SEBS? Okay. All right. Thank you for clearing that up.

Senator Moodie: I would go on the record to say that I proposed this in the beginning, and I'm glad to see that we are here now.

The Chair: Are you proposing the motion or —

Senator Moodie: I would like to.

The Chair: — or is Senator Housakos proposing the motion?

Are we in agreement, colleagues?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Thank you, Senator Housakos. We will go back to our agenda.

[Translation]

The first item for the public portion of the meeting is the consent agenda for approval. As a reminder, the items on the consent agenda aren't controversial, but they do require our approval. For these items, a briefing note, a form or another supporting document is submitted in advance, but no presentation is required.

For today's meeting, we have two items on the consent agenda. The first item is the minutes of the public portion of the meeting held on November 6, 2025. The second item is the Senate's rapid antigen detection testing program, the Senate policy on COVID-19 vaccination and other preventive measures in the workplace.

[Traduction]

La sénatrice Boyer : Je crois comprendre que ce groupe a été créé parce que le comité SEBS est surchargé de travail. Est-ce exact?

Le sénateur Housakos : Oui, en grande partie. L'autre raison, bien entendu, c'est que la représentation des sénateurs est plutôt restreinte au sein du comité SEBS. Lorsqu'un comité traite des questions liées à la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs et au Règlement administratif du Sénat, il faut s'assurer qu'il contient un plus grand nombre de membres, car ma réalité, à titre de sénateur du Québec, et votre réalité, à titre de personne originaire des Prairies, ou celle de tout autre sénateur venant d'une région plus éloignée, sont très différentes. Ce comité doit donc refléter les réalités et les défis de tous les coins du pays.

La sénatrice Boyer : À titre de femme autochtone, je suis d'accord avec cela. Je m'interroge également sur l'autorité. Ce groupe de travail relèverait-il de la même autorité que le comité SEBS? D'accord. C'est très bien. Je vous remercie de ces éclaircissements.

La sénatrice Moodie : Je tiens à préciser pour le compte rendu que j'ai proposé cela au début, et je suis heureuse de voir que nous en sommes là aujourd'hui.

La présidente : Proposez-vous la motion ou...

La sénatrice Moodie : J'aimerais proposer la motion.

La présidente : ... le sénateur Housakos propose-t-il la motion?

Sommes-nous d'accord, chers collègues?

Des voix : D'accord.

La présidente : La motion est adoptée. Je vous remercie, sénateur Housakos. Nous revenons maintenant à notre ordre du jour.

[Français]

Notre premier article de la partie publique de la réunion est l'agenda consenti pour approbation. À titre de rappel, les points à l'agenda consenti ne sont pas controversés, mais nécessitent notre approbation. Pour ces éléments, une note d'information, un formulaire ou un autre document d'appui est soumis d'avance, mais aucune présentation n'est requise.

Pour la réunion d'aujourd'hui, nous avons deux articles à l'agenda consenti. Le premier est le procès-verbal de la partie publique de la réunion du 6 novembre 2025, et le deuxième est le programme de tests antigéniques rapides du Sénat, la Politique du Sénat sur la vaccination contre la COVID-19 et d'autres mesures préventives en milieu de travail.

Are there any questions or comments regarding the items on the consent agenda? I don't see any. Can a senator move the following motion:

That the consent agenda be adopted.

Senator Henkel: I move the motion.

The Chair: Senator Henkel, thank you. Are the senators ready to vote? Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The motion is carried.

[*English*]

The next item is the report from the Subcommittee on Long Term Vision and Plan. Josée Labelle, Director General, Property and Services Directorate, and Julie Lacroix, Director, Corporate Security Directorate, will now join us as witnesses. It is my understanding that Senator Tannas will make a few opening remarks and Josée and Julie will assist in answering questions.

Senator Tannas, the floor is yours.

Senator Tannas: Thank you, chair and colleagues. I have the honour to present the Long Term Vision and Plan Subcommittee's first report. This report provides several updates and related recommendations on projects tied to the Centre Block Rehabilitation and other Long Term Vision and Plan, or LTVP, projects.

You have all received a copy of the report, and I'm not going to go into a detailed description and read the report, but I will summarize some key points, particularly with respect to the first recommendation.

In brief, the subcommittee met in October and November with Public Services and Procurement Canada, or PSPC, and Senate Administration to discuss the following items: The Confederation Building rehabilitation, the Centre Block Rehabilitation cost containment options, design strategy for heritage rooms, Centre Block Rehabilitation and Parliament Welcome Centre design, the Parliamentary Campus Tunnels project and the Block 2 Redevelopment Project.

Starting with the Confederation Building rehabilitation, you may be wondering why we are worried about the Confederation Building as it is 100% occupied by members of Parliament. The fact is that some years ago, it was determined that the Confederation Building, which was in a schedule to be rehabilitated in the future, is in need of more urgent

Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires par rapport aux articles à l'agenda consenti? N'en voyant pas, un sénateur peut-il proposer la motion suivante :

Que l'agenda consenti soit approuvé.

La sénatrice Henkel : Je propose la motion.

La présidente : Sénatrice Henkel, merci. Les sénateurs sont-ils prêts à se prononcer? Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : La motion est adoptée.

[*Traduction*]

Le prochain point à l'ordre du jour concerne le rapport du Sous-comité sur la Vision et le Plan à long terme. Josée Labelle, directrice générale, Direction des biens et services et Julie Lacroix, directrice, Direction de la sécurité institutionnelle se joignent à nous à titre de témoins. Je crois comprendre que le sénateur Tannas fera une déclaration préliminaire et que Mme Labelle et Mme Lacroix aideront à répondre aux questions.

Sénateur Tannas, vous avez la parole.

Le sénateur Tannas : Je vous remercie, madame la présidente et chers collègues. J'ai l'honneur de présenter le premier rapport du Sous-comité sur la vision et le plan à long terme. Ce rapport contient plusieurs mises à jour et des recommandations connexes sur des projets liés à la réhabilitation de l'édifice du Centre et sur d'autres projets relevant de la Vision et le plan à long terme, ou la VPLT.

Vous avez tous reçu un exemplaire du rapport, et je n'entrerai donc pas dans les détails, mais je vais résumer certains points importants, en particulier en ce qui concerne la première recommandation.

En résumé, les membres du sous-comité ont rencontré, en octobre et en novembre derniers, des représentants de Services publics et Approvisionnement Canada, ou SPAC, et de l'Administration du Sénat pour discuter de plusieurs points, soit la réhabilitation de l'édifice de la Confédération, les options de limitation des coûts liés à la réhabilitation de l'édifice du Centre, la stratégie de conception des salles patrimoniales, la réhabilitation de l'édifice du Centre et la conception du Centre d'accueil du Parlement, le projet lié aux tunnels du campus parlementaire et le projet de réaménagement de l'îlot 2.

Vous vous demandez peut-être pourquoi nous nous préoccupons de la réhabilitation de l'édifice de la Confédération, puisque cet édifice est exclusivement occupé par des députés. Il faut savoir qu'il y a quelques années, il a été déterminé que l'édifice de la Confédération, dont la réhabilitation était prévue à une date ultérieure, a en réalité besoin d'une réhabilitation plus

rehabilitation. It is one of the worst buildings, in terms of the shape that it is in, in the Parliamentary Precinct inventory.

As I mentioned, it is occupied exclusively by members of Parliament. There are some ministerial offices as well. Once it was determined that this building needed more urgent attention, the Senate was asked — and we agreed — to leave Victoria Building, one of our office complexes, earlier than planned, and that it would be fitted up for members of Parliament as a temporary space coming out of Confederation Building. We agreed to that.

The initial plan was that Confederation Building would be rehabilitated in two phases. In situ, there would be half the building occupied and unoccupied. It was later determined that the best approach was to totally empty Confederation Building all at once. This will happen somewhere in the early 2030s, so this isn't happening next week.

In the planning for this, it then meant that they needed to find offices for 34 MPs, and they had the shortfall in their inventory.

The Senate, through this committee, expressed its willingness to accommodate 34 MPs' offices within our entire inventory of swing space, which is the Chambers building, as well as East Block, the new Senate Office Complex, which is currently under construction on Wellington Street, as well as Centre Block. We invited the House of Commons to engage with us through our respective committees and discuss how we might do that. We just said, "We have a combination of buildings here; we're open to accommodating 34 offices within that inventory." We made an invitation to meet to discuss and, hopefully, come to some kind of an agreement that would be mutually acceptable to both parties.

We received a note declining to meet, and recently the House of Commons expressed a very specific desire, which is to occupy all other offices in the new Senate Office Complex that is under construction. Having made a more general offer that doesn't appear to be acceptable to the House of Commons, I think it is time for us to make a specific proposal back to them for their consideration, and maybe then we can have a visit with them about what is acceptable to both groups.

One of the things that our subcommittee feels strongly about is that the Senate is the primary occupant of the Senate Office Complex, and the allocation of parliamentary offices has to ensure, in that building in particular, that senators retain a predominant presence in the building at all times. Not only is that Senate Office Complex intended, in the end state, to occupy the majority of senators, it also has an important number of committee rooms and other infrastructure vital to our operation.

urgente. C'est l'un des édifices les plus en mauvais état de l'inventaire de la Cité parlementaire.

Comme je l'ai mentionné, il est occupé exclusivement par des députés. On y trouve également certains bureaux de ministres. Après avoir déterminé que ce bâtiment nécessitait une attention plus urgente, on a demandé au Sénat — et nous avons accepté — de quitter l'édifice Victoria, l'un de nos complexes de bureaux, plus tôt que prévu, afin qu'il puisse être aménagé pour accueillir temporairement les députés qui quitteraient l'édifice de la Confédération. Nous avons donc accepté cette proposition.

Le plan initial prévoyait que l'édifice de la Confédération serait réhabilité en deux phases. Sur place, la moitié du bâtiment serait occupée et l'autre moitié inoccupée. Il a ensuite été décidé que la meilleure approche consistait à vider complètement l'édifice de la Confédération en une seule fois. Cela se produira au début des années 2030, ce qui nous laisse un peu de temps.

Dans le cadre de la planification, cela signifiait qu'il fallait trouver des bureaux pour 34 députés, car il y avait un manque dans leur inventaire.

Le Sénat, par l'entremise du présent comité, a exprimé sa volonté d'accueillir les bureaux de 34 députés dans l'ensemble de son inventaire de locaux transitoires, qui comprend l'édifice Chambers, l'édifice de l'Est, le nouveau complexe de bureaux du Sénat, actuellement en construction sur la rue Wellington, ainsi que l'édifice du Centre. Nous avons invité la Chambre des communes à collaborer avec nous par l'entremise de nos comités respectifs et à discuter de la manière de procéder. Nous avons simplement annoncé que nous disposions d'un ensemble de bâtiments et que nous étions disposés à accueillir 34 bureaux dans cet inventaire. Nous avons ensuite lancé une invitation à nous rencontrer pour discuter et, nous l'espérons, parvenir à un accord qui serait mutuellement acceptable pour les deux parties.

Nous avons reçu une note dans laquelle on refuse de participer à une telle rencontre. Récemment, la Chambre des communes a exprimé un souhait très précis, à savoir l'occupation de tous les autres bureaux du nouveau complexe de bureaux du Sénat en cours de construction. Puisque l'offre plus générale que nous avons déjà présentée ne semble pas convenir à la Chambre des communes, je pense qu'il est temps de lui présenter une proposition détaillée à des fins d'examen. Nous pourrions peut-être ensuite rencontrer les représentants pour discuter d'un compromis acceptable pour les deux groupes.

L'une des choses sur lesquelles insiste notre sous-comité, c'est que le Sénat soit le principal occupant du complexe de bureaux du Sénat et que la répartition des bureaux parlementaires garantisse que les sénateurs conservent en tout temps une présence prédominante dans ce bâtiment. En effet, il est non seulement prévu que le complexe de bureaux du Sénat accueille, au bout du compte, la majorité des sénateurs, mais il compte également un nombre important de salles de comités et d'autres infrastructures essentielles à notre fonctionnement.

Accordingly, the subcommittee recommends that the Senate offer to accommodate up to 24 parliamentary offices for temporarily displaced MPs and work with the House of Commons to identify temporary accommodations for a further 10 parliamentary offices within other Senate-occupied buildings, such as the Chambers building, the Centre Block and the East Block.

That's our first recommendation — that we go back and say, “We will give you 24 in the new Senate Office Complex and 10 — and we'll have a discussion about where — in those other areas that we have in our office allocation on Parliament Hill.”

The Chair: Questions on this one before you move on?

Senator Tannas: I'm happy to, if you want to discuss this. I think we can move fairly quickly through the other ones, but this is the main recommendation.

The Chair: Are there any questions or comments on this first item?

[*Translation*]

Senator Forest: I can wait until the senator has finished, but I have a question regarding this —

The Chair: That's why I want to hear the question now. We're talking about this topic, and it's likely the most contentious issue in the report.

Senator Forest: I actually have a comment and a remark to make. Having served on your committee for a number of years, and since I'm familiar with the dynamics between the two, I think that it was already quite generous of us to agree to leave the Victoria Building early. The building scheduled for construction on Block 2 is normally earmarked for the Senate, and so for senators' offices. I feel that they have a lot of nerve to ask for over half the offices in order to temporarily relocate members of Parliament.

We'll then free up some offices. For example, at the Chambers Building, when the Block 2 building is ready to accommodate these offices, why don't we use the 54 offices and relocate the members within our entire building inventory? They may say that it's a bit far, but let them choose the youngest members. They could get some exercise and walk to the House of Commons.

[*English*]

Senator Tannas: Thank you. All the way through the Long Term Vision and Plan project — and, in fact, this very place that we are meeting in now, was the result of a Senate-initiated

Par conséquent, le sous-comité recommande que le Sénat offre jusqu'à 24 bureaux parlementaires aux députés temporairement déplacés et qu'il collabore avec la Chambre des communes pour trouver des locaux temporaires pour 10 autres bureaux parlementaires dans d'autres bâtiments occupés par le Sénat, par exemple l'édifice Chambers, l'édifice du Centre et l'édifice de l'Est.

Notre première recommandation consiste donc à leur offrir 24 bureaux dans le nouveau complexe de bureaux du Sénat et 10 autres — nous devons discuter de leur remplacement — dans les autres bâtiments qui se trouvent dans notre inventaire de bureaux sur la Colline du Parlement.

La présidente : Y a-t-il des questions sur cette recommandation avant d'aborder les autres recommandations?

Le sénateur Tannas : Je suis disposé à discuter de la question. Je pense que nous pourrions traiter les autres recommandations assez rapidement, mais celle-ci est la recommandation principale.

La présidente : Y a-t-il des questions ou des commentaires sur la première recommandation?

[*Français*]

Le sénateur Forest : Je peux attendre que le sénateur ait terminé, mais j'ai une question par rapport à cette —

La présidente : C'est pour cela que je veux entendre la question maintenant, parce qu'on parle de ce sujet et que c'est probablement ce qu'il y a de plus contentieux dans le rapport.

Le sénateur Forest : En fait, j'ai un commentaire et une remarque à faire. Pour avoir siégé à votre comité pendant plusieurs années, et puisque je connais la dynamique entre les deux, je trouve qu'on est déjà très généreux d'accepter, d'une part, de quitter l'édifice Victoria plus tôt. L'édifice qui sera construit sur l'îlot 2 est normalement réservé au Sénat, donc à des bureaux de sénateurs. Je trouve qu'ils ont du front tout le tour de la tête quand ils demandent plus de la majorité des bureaux pour relocaliser temporairement des députés.

Ensuite, nous allons libérer des bureaux. Par exemple, à l'édifice Chambers, quand l'édifice de l'îlot 2 sera prêt à accueillir ces bureaux, pourquoi n'utilise-t-on pas les 54 bureaux et ne les relocalise-t-on pas, eux, dans le parc qu'on a dans l'ensemble? Ils vont peut-être dire que c'est un peu loin, mais qu'ils choisissent les députés les plus jeunes; ils pourraient faire de l'exercice et marcher pour se rendre à la Chambre des communes.

[*Traduction*]

Le sénateur Tannas : Je vous remercie. Tout au long du projet lié à la vision et le plan à long terme — et, en fait, l'endroit où nous sommes actuellement réunis est le résultat d'un

compromise that saved hundreds of millions of dollars — we have always tried to be respectful and responsible with taxpayers' money, and respectful of the House of Commons and the important role they play as the popular chamber.

My hope, senator, is that there appears to be a desire for specificity in the House of Commons, so let's give them something specific. Hopefully, we can then open a dialogue, get an agreement and then we can all move on with our planning and work.

The Chair: Any other questions or comments?

Senator MacDonald: How many rooms are they looking for in total?

Senator Tannas: For 34 empty offices.

Senator MacDonald: And how many extra rooms do we have in total in all of our buildings?

Senator Tannas: With the swing space that we have right now in the Chambers Building, we have enough to accommodate all of that, and we have a reservation, which we always have, for the potential of eight constitutional additional senators who could be named at any time. We can accommodate the 34 MP office units within our inventory, which includes that swing space that eventually goes away once all the construction is done.

Senator MacDonald: Will they be able to accommodate them if they never had any offices in the new Senate office?

Senator Tannas: Yes. Josée, do you want to answer that?

Josée Labelle, Director General, Property and Services Directorate, Senate of Canada: Without the new one, it would be a bit tight. It would be dependent on the timing for the East Block rehabilitation, as well.

So there are different scenarios depending on the different timing of the rehabilitations of the various buildings. Currently, as it stands with the current approved plan, we definitely have, in our portfolio at the Senate, the opportunity to provide 34 POU's within those four buildings mentioned by Senator Tannas, yes.

Senator MacDonald: Something to consider. Thanks.

compromis initié par le Sénat qui a permis d'économiser des centaines de millions de dollars —, nous avons toujours essayé d'utiliser l'argent des contribuables de manière respectueuse et responsable, et de faire preuve de respect envers la Chambre des communes et du rôle important qu'elle joue à titre de chambre du peuple.

Il semble, sénateur, que la Chambre des communes souhaite obtenir quelque chose de précis, et nous devrions donc leur offrir quelque chose de précis. J'espère que nous pourrions ensuite entamer un dialogue, parvenir à un accord et passer enfin à l'étape de la planification et des travaux.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou commentaires?

Le sénateur MacDonald : Combien de pièces souhaitent-ils obtenir au total?

Le sénateur Tannas : Ils ont besoin de 34 bureaux vides.

Le sénateur MacDonald : Et combien de pièces libres avons-nous au total dans l'ensemble de nos bâtiments?

Le sénateur Tannas : Avec les locaux de transition dont nous disposons actuellement dans l'édifice Chambers, nous avons suffisamment de place pour accueillir tous ces bureaux. Nous avons également une réserve permanente pour les huit sénateurs supplémentaires qui pourraient être nommés à tout moment en vertu de la Constitution. Nous pouvons donc accueillir 34 bureaux de députés dans notre inventaire, et cela comprend les locaux de transition qui disparaîtront une fois les travaux de construction terminés.

Le sénateur MacDonald : Seront-ils en mesure d'utiliser ces bureaux s'ils n'ont jamais eu de bureaux dans le nouveau complexe de bureaux du Sénat?

Le sénateur Tannas : Oui. Madame Labelle, pouvez-vous répondre à cette question?

Josée Labelle, directrice générale, Direction des biens et services, Sénat du Canada : Sans les nouveaux locaux, ce sera un peu serré. Cela dépendra également du calendrier de réhabilitation de l'édifice de l'Est.

Il existe donc différents scénarios selon le calendrier de réhabilitation de chaque bâtiment. À l'heure actuelle, selon le plan approuvé, l'inventaire du Sénat permet certainement d'offrir 34 bureaux de parlementaires dans les quatre bâtiments mentionnés par le sénateur Tannas.

Le sénateur MacDonald : Il faut prendre cela en considération. Je vous remercie.

[Translation]

Senator Forest: Does emptying the Victoria Building earlier affect the schedule, given that the East Block must also undergo renovations?

[English]

Senator Tannas: I think it's fair to say that one of the reasons we have excess space is because, in agreeing to empty early, we had to go find that space somewhere else. We found it. The other thing was that PSPC committed to an accelerated construction schedule on the Senate Office Complex. Those two things, plus the extra space we were able to secure in the Chambers Building, are what allowed us to have a surplus at the same time that the MPs have a shortage.

Senator Housakos: Senator Tannas, if I understand correctly, this decision was taken unilaterally by the House, was it not?

Senator Tannas: Yes, it was a decision where they declared their intention to occupy 34 units in the Senate Office Complex.

Senator Housakos: I hear your concern, and it is very legitimate. You and I have been around this place long enough to know that there have been various moments when the Senate has had to assert its authority and push back. We have not done it frivolously or on a regular basis, but it sounds like this is one of those times where we need to coordinate the voices of all groups, the Speaker and the authority of CIBA, and let them understand that we cannot allow them to continue to encroach, which has naturally happened, because they grow but we're status quo. They always encroach on our ability and our space to do our work rather than accepting the fact that, as they grow, they just need more infrastructure.

What is the game plan? Who is going to lead that parade into battle?

Senator Tannas: One of the differences between the Senate and the House of Commons is that our dynamic is pretty clear. This body makes decisions and provides recommendations to the Senate, point final. The House of Commons has an administrative committee and they also house the government and cabinet, which have control over the civil service elements, which is, in this case, Public Works.

[Français]

Le sénateur Forest : Le fait de vider l'édifice Victoria plus tôt a-t-il une incidence sur l'horaire, par rapport à l'édifice de l'Est, qui doit aussi être rénové?

[Traduction]

Le sénateur Tannas : Je pense qu'il est juste de dire que l'une des raisons pour lesquelles nous avons un excédent d'espace est que, lorsque nous avons accepté de quitter les lieux plus tôt que prévu, nous avons dû trouver cet espace ailleurs, et nous l'avons trouvé. Il faut aussi tenir compte du fait que Services publics et Approvisionnement Canada s'est engagé à accélérer le calendrier de construction du complexe de bureaux du Sénat. Ces deux facteurs, ajoutés à l'espace supplémentaire que nous avons pu obtenir dans l'édifice Chambers, nous ont permis d'avoir un surplus d'espace au moment où les députés ont un manque d'espace.

Le sénateur Housakos : Sénateur Tannas, si je comprends bien, cette décision a été prise unilatéralement par la Chambre, n'est-ce pas?

Le sénateur Tannas : Oui. Dans le cadre de cette décision, ils ont déclaré leur intention d'occuper 34 locaux dans le complexe de bureaux du Sénat.

Le sénateur Housakos : Je comprends votre préoccupation, et elle est tout à fait légitime. Vous et moi sommes ici depuis assez longtemps pour savoir que le Sénat a dû affirmer son autorité et refuser de céder à plusieurs occasions. Nous ne l'avons pas fait de manière frivole ou régulièrement, mais il semble que ce soit l'un de ces moments où nous devons coordonner les voix de tous les groupes, de la Présidente et de l'autorité du comité CIBA, et leur faire comprendre que nous ne pouvons pas leur permettre de continuer à empiéter sur notre territoire, ce qui s'est naturellement produit, car leurs effectifs augmentent pendant que les nôtres demeurent stables. Ils empiètent sans cesse sur notre capacité et notre espace pour faire notre travail plutôt que d'accepter le fait que leur infrastructure doit suivre l'augmentation de leurs effectifs.

Quelle est la stratégie? Qui va mener le combat?

Le sénateur Tannas : L'une des différences entre le Sénat et la Chambre des communes, c'est que notre dynamique est clairement établie. Notre comité prend des décisions et formule des recommandations au Sénat, et c'est tout. La Chambre des communes dispose d'un comité administratif et elle contient également le gouvernement et le Cabinet, qui contrôle les différents éléments de la fonction publique, en l'occurrence Services publics et Approvisionnement Canada.

To your point, Senator Housakos, we have a clear signal that they want something specific. I think we should take them at that, provide a specific proposal to them and invite them to respond.

You are right; a unilateral declaration that they intend to occupy a Senate building probably doesn't stand the test, and we need to assert and remind them that there are two houses of Parliament and that we need to respect each other. I fully believe that if we go with a proposal and begin a negotiation, we will deal with this to everybody's satisfaction quickly. It is my intention — and I will keep every up to date, and we'll work with the Speaker and leaders — to ensure we get this settled quickly, and without fireworks and drama.

The Chair: Are there any other questions?

[Translation]

Senator Forest: Excuse me. I've been a committee member for a long time. My question is the following. Would it help you in your efforts to assist us if we said that the internal economy committee refuses to negotiate, that it refuses to let members of Parliament occupy offices in the new building, but that it's inviting them to look at our building inventory instead? Would that help you with the negotiations, which certainly aren't easy under the current circumstances?

[English]

Senator Tannas: As a start, if we can get this — and if CIBA wants to give my little subcommittee some specific instructions about how to conduct a negotiation with them — we'll take those and act accordingly.

The Chair: On that, do we want to give specific instructions to the subcommittee on this item? I hear that some of us are not in agreement with providing or letting the members of Parliament having access — and maybe I didn't hear correctly — to some offices. So I need to understand if that is what you want.

Senator Tannas: I think an instruction around this issue of the sensitivity around the Senate operations that are in the Senate Office Complex. It will be integral to our operations once it is up and going. For example, in the old Centre Block, we had a separate entrance; people came in to go specifically to the Senate, committee meetings, et cetera. That was in Centre Block. In the end state, the Senate Office Complex is where people will enter if they have business with the Senate, even if it is in the Centre Block or the Parliamentary Welcome Centre. That's just an example. All of our security and screenings, et cetera, are all in the Senate Office Complex. As I mentioned, we also have a

Pour répondre à votre question, sénateur Housakos, le message que nous avons reçu indique clairement qu'ils veulent obtenir quelque chose de précis. Je pense que nous devrions les prendre au mot, leur présenter une proposition précise et les inviter à y répondre.

Vous avez raison, une déclaration unilatérale indiquant leur intention d'occuper un bâtiment du Sénat ne tient probablement pas la route, et nous devons nous affirmer et leur rappeler qu'il existe deux chambres au Parlement et que nous devons nous respecter mutuellement. Je suis convaincu que si nous leur soumettons une proposition et que nous entamons des négociations, nous réglerons rapidement cette question à la satisfaction de tous. J'ai la ferme intention — je tiendrai tout le monde au courant, et nous travaillerons aussi avec la Présidente et les dirigeants — de veiller à ce que cette question soit réglée rapidement, sans éclat et sans fracas.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions?

[Français]

Le sénateur Forest : Excusez-moi; j'ai siégé longtemps au comité. Ma question est plutôt celle-ci : cela vous aiderait-il, dans le but de nous aider, si l'on disait que le Comité de la régie interne refuse de négocier, qu'il refuse que les bureaux du nouvel édifice soient occupés par des députés, mais qu'on leur propose plutôt de voir dans notre parc immobilier? Cela vous aiderait-il dans les négociations, qui ne sont vraiment pas faciles dans le contexte actuel?

[Traduction]

Le sénateur Tannas : Tout d'abord, si nous pouvons obtenir cela — et si le comité CIBA souhaite donner à mon petit sous-comité des instructions précises sur la manière de mener ces négociations —, nous les suivrons et agirons en conséquence.

La présidente : À ce sujet, voulons-nous donner des instructions précises au sous-comité sur ce point? J'ai entendu dire que certains d'entre nous ne sont pas d'accord pour donner accès aux députés — et peut-être n'ai-je pas bien entendu — à certains bureaux. J'ai donc besoin de comprendre si c'est bien ce que vous voulez.

Le sénateur Tannas : Je pense qu'il faudrait donner des instructions sur la question de la nature délicate des activités du Sénat qui se déroulent dans le complexe des bureaux du Sénat. Cela fera partie intégrante de nos activités une fois que tout sera en place. Par exemple, dans l'ancien édifice du Centre, nous avions une entrée distincte, c'est-à-dire que les gens l'utilisaient expressément pour se rendre au Sénat, aux réunions de comités, etc. C'était dans l'édifice du Centre. Au bout du compte, les gens entreraient dans le complexe de bureaux du Sénat s'ils ont affaire au Sénat, même si c'est dans l'édifice du Centre et le Centre d'accueil du Parlement. Ce n'est qu'un exemple. Toutes nos

number of committee rooms in the Senate Office Complex in the end state.

This one observation that we have made that, if it were an instruction, is that we need to negotiate something where the Senate Office Complex is controlled and majority occupied by the Senate while we accommodate whatever number of MPs we need to within the office complex and the other assets that we have — is that clear enough?

If there were an instruction that any negotiation must recognize the Senate control of that building and that the majority of building offices are occupied by senators.

The Chair: Thank you.

Senator Osler: Thank you, Senator Tannas and the subcommittee, for doing the work.

I'm seeking more information. Given the importance and the functions of the new Senate Office Complex to the work that senators do, did the subcommittee have a discussion about leaving the Senate Office Complex 100% senator-occupied and offering the House of Commons space in the Chambers Building?

Senator Tannas: Yes, that was discussed, and we felt, in good faith, that was probably not a fair proposal to make.

The Chambers Building is 100% temporary end-state space in terms of senators' offices. It won't be connected to the tunnel system, and we'll have some other logistically undesirable features once Centre Block is open, the Senate Office Complex is on the go and Block 2 West is done.

We felt the right thing to do was offer something where we would do it in a mixture, but that was not acceptable to the House of Commons. To be fair to the members of Parliament, they were presented with a number of prearranged scenarios by PSPC, and that was not one of them. A dozen scenarios were put forward, some of which were quite costly to solve this problem. We liked the fact that what we were proposing was the least costly — the most cost-effective and fair. So I think we stick to our guns, and I'm confident we'll get there.

The Chair: Thank you.

mesures de sécurité et de contrôle se trouvent dans le complexe de bureaux du Sénat. Comme je l'ai mentionné, nous disposons également d'un certain nombre de salles de comités dans le complexe de bureaux du Sénat.

Le commentaire que nous avons formulé et qui devrait devenir une instruction, le cas échéant, concerne le fait que nous devons négocier un arrangement dans lequel le complexe de bureaux du Sénat est contrôlé et majoritairement occupé par le Sénat pendant que nous accueillons le nombre de députés qu'il sera nécessaire d'accueillir dans le complexe de bureaux et les autres locaux dont nous disposons. Est-ce suffisamment clair?

Toute instruction doit stipuler que toute négociation doit reconnaître le contrôle du Sénat sur ce bâtiment et que la majorité des bureaux du bâtiment sont occupés par des sénateurs.

La présidente : Merci.

La sénatrice Osler : Je remercie le sénateur Tannas et les membres du sous-comité d'avoir fait ce travail.

J'aimerais avoir plus d'informations. Compte tenu de l'importance et des fonctions du nouveau Complexe des bureaux du Sénat pour le travail des sénateurs, le sous-comité a-t-il discuté de la possibilité de le mettre seulement à la disposition des sénateurs et d'offrir à la Chambre des communes des locaux dans l'édifice Chambers?

Le sénateur Tannas : Oui, nous en avons discuté, et nous avons estimé, en toute bonne foi, que ce n'était probablement pas une proposition équitable.

L'édifice Chambers offre exclusivement des bureaux temporaires pour les sénateurs. Il ne sera pas relié au réseau de tunnels, et nous connaissons d'autres inconvénients sur le plan de la logistique une fois que l'édifice du Centre sera ouvert, que le Complexe des bureaux du Sénat sera opérationnel et que la tour Ouest de l'îlot 2 sera terminée.

Nous avons estimé que la bonne chose à faire était de proposer une solution mixte, mais la Chambre des communes n'a pas jugé l'idée acceptable. Je reconnais que SPAC a présenté aux députés plusieurs scénarios préétablis, et que notre proposition n'en faisait pas partie. Une douzaine de scénarios ont été proposés, dont certains étaient assez coûteux pour résoudre ce problème. Nous aimons le fait que notre proposition était la moins coûteuse, la plus équitable et offrait le meilleur rapport coût-efficacité. Je pense donc que nous devons conserver notre position, et je suis convaincu que nous parviendrons à une bonne solution.

La présidente : Merci.

[Translation]

Senator Forest: This would have been the most logical solution, in my opinion. Perhaps we should reiterate in our negotiations that the Senate made many compromises in this process of renovating the entire Parliamentary Precinct. Just coming here saved tens of millions of dollars, given the option that could have been presented. Throughout this process, we've been extremely conciliatory partners. It would be good to remind them of this. Their acquisitions are a thing of the past, but we've nevertheless been extremely conciliatory throughout the process.

Senator Oudar: I see that we may not be ready to approve the report. I suggest that we look at this in terms of the cost of each option. I would be inclined to choose the least expensive option, but we may need to assess the options that incur costs. I agree that we have been good corporate citizens for many years. That said, we must also choose the least expensive option and avoid starting a battle with our colleagues on Parliament Hill.

I propose that we ask the subcommittee to reconsider this option and to come back with a recommendation that takes the comments into account. I would particularly like to emphasize the cost aspect. We have all this in mind. However, I would like to see in writing that we're concerned about the cost issue and that we must choose the most cost-effective option.

[English]

Senator Tannas: I think we can provide that testimony right now. We've been focused on cost. There is no cost, but Josée go ahead, please.

Ms. Labelle: Multiple options have been studied over a period of a year and a half to two years regarding swing space. All of the options requiring building new parliamentary office units were discarded. The whole point is to accommodate those 34 POUs within an existing portfolio, and, therefore, at no additional cost to Public Services and Procurement Canada and the parliamentary partner.

The idea is to utilize interim and permanent space to accommodate all of the rehabilitation of the space and beyond.

[Translation]

Senator Oudar: Exactly. If you believe that the proposals being made today will result in additional costs, it's up to you to let us know.

[Français]

Le sénateur Forest : Cela aurait été la solution la plus logique, à mon avis. Il faudrait peut-être rappeler dans nos négociations que le Sénat a fait beaucoup de compromis dans cette démarche de réhabilitation de l'ensemble de la Cité parlementaire. Juste le fait de venir ici a fait épargner des dizaines de millions de dollars, compte tenu de l'option qui pouvait être présentée. Tout au long de cette démarche, nous avons été des partenaires très conciliants. Je pense que ce serait bon de le leur rappeler, parce que ce qui est acquis pour eux, c'est dans le passé, mais nous avons quand même été très conciliants tout au long de la démarche.

La sénatrice Oudar : Je constate qu'on n'est peut-être pas prêt à entériner le rapport. Je suggère d'étudier cela en considérant l'angle du coût pour chaque option. J'aurais tendance à choisir l'option la moins coûteuse, mais il faudrait peut-être évaluer les options qui engendrent des coûts. Je suis d'accord pour rappeler que nous avons été de bons citoyens corporatifs depuis de nombreuses années, mais il faut aussi qu'on choisisse l'option la moins coûteuse et qu'on ne commence pas une bataille avec nos collègues de la Colline du Parlement.

Je propose de demander au sous-comité de se repencher une nouvelle fois sur cette option et de revenir avec une recommandation tenant compte des commentaires, mais je voudrais surtout insister sur la notion de coûts. On a tout cela en arrière-plan, mais j'aimerais voir par écrit que nous sommes préoccupés par la question des coûts et qu'il faut choisir l'option la plus avantageuse sur le plan budgétaire.

[Traduction]

Le sénateur Tannas : Je pense que nous pouvons témoigner à ce sujet dès maintenant. Nous réfléchissons beaucoup aux coûts. Il n'y a pas de coûts, mais madame Labelle, je vous en prie, veuillez nous expliquer la situation.

Mme Labelle : Plusieurs options ont été étudiées pendant une période d'un an et demi à deux ans concernant les locaux transitoires. Toutes les options nécessitant la construction de nouveaux bureaux parlementaires ont été écartées. L'objectif est d'aménager ces 34 bureaux parlementaires dans des locaux existants et, par conséquent, sans frais supplémentaires pour Services publics et Approvisionnement Canada et le partenaire parlementaire.

L'idée est d'utiliser des espaces provisoires et permanents pour accueillir l'ensemble des espaces transformés et d'autres.

[Français]

La sénatrice Oudar : Exactement. Si vous estimez que les propositions qui sont faites aujourd'hui engendrent des coûts additionnels, il vous appartient de nous le dire.

[English]

The Chair: Colleagues, I have a question. You were saying that having the members of Parliament in the Chambers Building will engender more costs?

Senator Tannas: No.

The Chair: So it would be the same cost if all senators were in the Senate building and the members of Parliament were to be in the Chambers Building?

Senator Tannas: Yes.

The Chair: So we're doing this to accommodate them so they can be closer to the tunnels and all that? How about senators? Are we not accommodating our colleagues so they can be closer to the tunnel system?

Why one over the other?

Senator Tannas: This is the point. In the scenario that we're recommending, MPs and senators will potentially share the Senate inventory, and whatever we agree to and come up with, there will be people — senators and/or MPs — in temporary space for seven years beyond when Centre Block and the others open. That temporary space is the Chambers Building; that's what it means.

Now, the question is: How many, from where and accommodate what? The reality is there will be an inventory of parliamentarians who will be outside of the Parliamentary Precinct for as long as the Confederation Building is under construction and being rehabilitated.

The Chair: Thank you.

If I go back to what Senator Housakos was saying — that it is encroachment on Senate space and that the Senate is an independent body — any negotiations would be under Senate control. I think these are important things to bring back to the members of Parliament and the Long-Term Vision Planning group. These are comments that are necessary to just let them know that we are not happy about this and that we are collaborating but not really agreeing to all of this.

I've heard my colleagues on this. If we agree with this, we can move on. Thank you, senator.

Senator Tannas: Thank you, chair and colleagues.

[Traduction]

La présidente : Chers collègues, j'ai une question. Vous disiez que la possibilité d'installer les bureaux des députés dans l'édifice Chambers entraînerait des coûts supplémentaires?

Le sénateur Tannas : Non.

La présidente : Le coût serait donc le même si tous les sénateurs se trouvaient dans l'édifice du Sénat et les députés, dans l'édifice Chambers?

Le sénateur Tannas : Oui.

La présidente : Nous choisirions donc cette option pour leur faciliter la vie afin qu'ils puissent être plus près des tunnels, notamment? Et qu'en est-il des sénateurs? Ne facilitons-nous pas la vie de nos collègues afin qu'ils puissent être plus près du réseau de tunnels?

Pourquoi privilégier une option au détriment de l'autre?

Le sénateur Tannas : C'est là le point essentiel. Dans le scénario que nous recommandons, les députés et les sénateurs pourraient partager les locaux du Sénat. Par ailleurs, quelle que soit la solution qui fera consensus, certains parlementaires — des sénateurs ou des députés — occuperont des locaux temporaires pendant sept ans après l'ouverture de l'édifice du Centre et des autres bâtiments. Ces locaux temporaires sont dans l'édifice Chambers; voilà ce que cela signifie.

La question est maintenant la suivante : combien de bureaux sont touchés? De quels édifices proviennent-ils? Et qui accueilleront-ils? Le fait est que des parlementaires seront hors de l'enceinte parlementaire pendant toute la durée des travaux de construction et de réhabilitation de l'édifice de la Confédération.

La présidente : Merci.

Si je reviens sur ce que disait le sénateur Housakos — à savoir qu'on empièterait sur l'espace du Sénat et que le Sénat est une institution indépendante —, toute négociation serait sous le contrôle du Sénat. Je pense qu'il est important de faire part de ces arguments aux députés et au groupe responsable de la vision et de la planification à long terme. Ces commentaires sont nécessaires pour leur faire savoir que nous ne sommes pas satisfaits de la situation et que nous collaborons, mais que nous n'appuyons pas ces options.

J'ai entendu mes collègues à ce sujet. Si nous nous entendons sur la question, nous pouvons passer à autre chose. Merci, sénateur.

Le sénateur Tannas : Merci, madame la présidente et chers collègues.

On the Centre Block rehabilitation cost containment options, your subcommittee recommends:

That CIBA approve the cost containment options for Centre Block rehabilitation, with the exception of the removal of the Hall of Honour infill. This recommendation aligns with the House of Commons Board of Internal Economy recommendations that were made on October 30.

On the heritage design strategy for heritage rooms — recommendation 3 — your subcommittee recommends that CIBA approve of the integrated heritage design strategy for heritage rooms.

On the parliamentary tunnels project, which is recommendation 4, your subcommittee recommends:

That CIBA approve the parliamentary campus tunnel strategy, with a corresponding reduction in costs of approximately \$100 million, which will be achieved by removing material handling requirements from the tunnel project scope, reinstating the East Block tunnel connection and refocusing the tunnel loop for pedestrian use; and

That the tunnel connection between Block 2 East, the Senate Office Complex, and the West, which is the reconstructed Victoria Building occupied by the House towers, be achieved with an inbound approach, utilizing the connecting corridor space within the project scope for an estimated additional cost avoidance of \$20 million.

On the Block 2 redevelopment project update, recommendation 5, your subcommittee recommends:

That CIBA approve the Senate Office Complex program, except for the requirements relating to the exterior design concept, which must be reviewed by Public Services and Procurement Canada, and any additional requirements beyond what was endorsed in the functional program.

Our final recommendation, recommendation 6, is:

That we recommend that the Subcommittee on Long Term Vision and Plan be authorized to communicate all the recommendations contained in this report to Public Services and Procurement Canada on behalf of CIBA.

The Chair: Thank you.

En ce qui concerne les options de limitation des coûts pour la restauration de l'édifice du Centre, votre sous-comité recommande :

Que CIBA approuve les options de limitation des coûts pour la réhabilitation de l'édifice du Centre, à l'exception du retrait de l'espace intercalaire du Hall d'honneur. Cette recommandation est conforme à celles qu'a faites le Bureau de régie interne de la Chambre des communes le 30 octobre.

Au sujet de la stratégie intégrée de conception du patrimoine pour les salles patrimoniales — la recommandation 3 —, votre sous-comité recommande que le comité CIBA approuve la stratégie intégrée de conception du patrimoine pour les salles patrimoniales

Au sujet de la stratégie des tunnels du complexe parlementaire — la recommandation 4 —, votre sous-comité recommande :

Que CIBA approuve la stratégie des tunnels du complexe parlementaire, avec une réduction correspondante des coûts d'environ 100 millions de dollars, qui sera réalisée grâce à la suppression des exigences en matière de manutention, à l'ajout de la liaison avec l'édifice de l'Est et à la réorientation de la boucle du tunnel pour un usage piétonnier;

Que la connexion entre les tours Est (Complexe des bureaux du Sénat) et Ouest (Chambre des communes), qui est l'édifice Victoria reconstruit et occupé par les tours de la Chambre, de l'îlot 2 soit terminée en tant que voie d'accès, en utilisant l'espace du couloir de connexion, dans la portée du projet, pour une économie estimée à 20 millions de dollars.

Pour le projet de réaménagement de l'îlot 2 — la recommandation 5 —, votre sous-comité recommande :

Que CIBA approuve le programme du Complexe de bureaux du Sénat, sauf en ce qui concerne les exigences relatives au concept de design extérieur, qui doivent être revues par Services publics et Approvisionnement Canada, et toute exigence supplémentaire qui n'a pas été approuvée dans le programme fonctionnel.

Notre dernière recommandation — la recommandation 6 — se lit ainsi :

Nous recommandons que le Sous-comité sur la vision et le plan à long terme soit autorisé à communiquer toutes les recommandations contenues dans ce rapport à Services publics et Approvisionnement Canada, au nom du comité CIBA.

La présidente : Merci.

Senator Tannas, you're proposing the adoption of the report with the instruction regarding the encroachment on Senate space, the Senate as an independent body and that Senate control that is kept within the Senate's hands, correct?

Senator Tannas: Correct.

The Chair: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Adopted. Thank you, Senator Tannas.

[*Translation*]

Thank you, Julie, Ms. Cowley and Josée.

The next item on the agenda concerns the Subcommittee on Agenda and Procedure's report regarding the frequency of meetings of the internal economy committee, the timing of document distribution to members and non-members and the consideration of exceptions.

The steering committee carefully considered the concerns raised by committee members. As you can see, we looked at all the issues raised. We recommend that documents exceeding five pages be submitted at the meeting preceding the discussion, in order to give senators sufficient time to review the material.

Your steering committee also believes that non-members should continue to receive the bundle when they attend the meeting. We also recommend that all requests for policy exceptions be made directly to the steering committee of the internal economy committee, in public.

Lastly, we agree that additional committee meetings may be held occasionally when necessary. However, we recommend that the current schedule of meetings every two weeks be maintained for the time being.

Are there any questions or comments?

Senator Saint-Germain: I agree with the proposal as a whole. However, I would like to see a provision regarding requests for exceptions that must be considered in public and that, aside from human resources policies, concern matters relating to Senate staff — in other words, confidential human resources matters relating to the privacy of staff and Senate members.

The Chair: Thank you, senator. Are there any other questions or comments regarding these points?

Sénateur Tannas, vous proposez l'adoption du rapport avec l'instruction concernant l'empiètement sur l'espace du Sénat, le fait que le Sénat est un organe indépendant et le contrôle du Sénat qui reste entre les mains du Sénat, n'est-ce pas?

Le sénateur Tannas : Oui.

La présidente : Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

La présidente : D'accord. Elle est adoptée. Merci, sénateur Tannas.

[*Français*]

Merci, Julie, madame Cowley et Josée.

Le point suivant à l'ordre du jour concerne le rapport du Sous-comité du programme et de la procédure sur la fréquence des réunions du Comité de la régie interne, le calendrier de distribution des documents aux membres et aux non-membres, ainsi que la prise en compte des exceptions.

Le comité directeur a soigneusement étudié les préoccupations des membres du comité. Comme vous avez pu le constater, nous nous sommes penchés sur toutes les questions soulevées et nous recommandons que les documents de plus de cinq pages soient soumis à la réunion précédant la discussion, afin d'offrir le temps nécessaire aux sénateurs pour étudier le dossier.

Par ailleurs, votre comité directeur est d'avis que la liasse va continuer d'être fournie aux non-membres lorsqu'ils se présentent à la réunion. De plus, nous recommandons que toutes les demandes d'exception aux politiques soient faites directement au comité directeur du Comité de la régie interne, en public.

Enfin, nous convenons que des réunions additionnelles du comité peuvent être organisées à l'occasion lorsque c'est nécessaire, mais nous recommandons que l'horaire actuel, soit toutes les deux semaines, soit maintenu pour le moment.

Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires?

La sénatrice Saint-Germain : Je suis d'accord avec l'ensemble de la proposition, mais j'aimerais que l'on prévoie une réserve en ce qui a trait aux demandes d'exception qui doivent être étudiées en public et qui, au-delà des politiques en matière de ressources humaines, concernent des questions relatives au personnel du Sénat — en d'autres termes, des questions de ressources humaines de nature confidentielle et liées à la vie privée du personnel et des membres du Sénat.

La présidente : Merci, sénatrice. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires par rapport à ce qui est présenté?

Senator Saint-Germain: I propose an amendment to this report concerning aspects related to the confidentiality of human resources records, but aside from policies.

The Chair: You mentioned the staff and the senators?

Senator Saint-Germain: And the members.

The Chair: And the members?

Senator Saint-Germain: The designated members.

The Chair: I'm not sure whether the internal economy committee handles exceptions for staff.

Senator Saint-Germain: Yes. This can happen in certain situations.

The Chair: Okay. That's what I was asking. The motion would then be amended to include the section "confidentiality of human resources records for staff members," which is related to this.

The motion is as follows:

That the second report of the Subcommittee on Agenda and Procedure, relating to the operation and governance of the committee, be adopted with the exception consisting of referring matters concerning the confidentiality of staff and senators to the subcommittee.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The motion is carried.

[English]

Item 4 is the report from the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets. It's a request from the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. As usual, this presentation will be followed by time for questions.

It is my understanding that Senator Forest will make opening remarks and Marie-Eve Belzile, Clerk Assistant, Committees Directorate, will be available to answer questions relating to the committee's financial policy.

[Translation]

The Honourable Éric Forest: Honourable senators, I'm pleased to present the third report of the subcommittee, which concerns the budget request of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment, and Natural Resources.

La sénatrice Saint-Germain : Je propose un amendement à ce rapport en ce qui concerne les aspects liés à la confidentialité des dossiers de ressources humaines, mais au-delà des politiques.

La présidente : Vous avez mentionné le personnel et les sénateurs?

La sénatrice Saint-Germain : Et les membres.

La présidente : Et les membres?

La sénatrice Saint-Germain : Les membres qui sont désignés.

La présidente : Je ne suis pas certaine que le Comité de la régie interne s'occupe des exceptions pour le personnel.

La sénatrice Saint-Germain : Oui, cela peut arriver dans certaines situations.

La présidente : D'accord. C'est ce que je demandais. Alors, la motion serait modifiée en incluant la section « confidentialité des dossiers de ressources humaines pour les membres du personnel », ce qui est lié à cela.

La motion est la suivante :

Que le deuxième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure, lié au fonctionnement et la gouvernance du comité, soit adopté avec l'exception consistant à remettre au Sous-comité ce qui touche la confidentialité du personnel et des sénateurs.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : La motion est adoptée.

[Traduction]

Le point 4 est le rapport du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets des comités. Il s'agit d'une demande du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Comme d'habitude, l'exposé sera suivi d'une période de questions.

Je crois comprendre que le sénateur Forest prononcera une déclaration liminaire et que Marie-Eve Belzile, greffière adjointe à la Direction des comités, sera disponible pour répondre aux questions relatives à la politique financière du comité.

[Français]

L'honorable Éric Forest : Honorables sénateurs, je suis heureux de présenter le troisième rapport du sous-comité, qui porte sur la demande de budget du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

The committee requested \$47,160 for a fact-finding mission to Newfoundland and Labrador for seven senators and five parliamentary staff members.

Following the meeting, the subcommittee recommends that the internal economy committee approve this budget request subject to an amendment to reduce the number of staff members. A reduction of just one staff member would result in savings of 8% in the budget. This would reduce the original budget request to \$43,430.

With regard to the second recommendation, the energy committee was encouraged to review the proposed dates, which it did. The committee informed us that the trip would take place in 2026, but before the end of the 2025-26 fiscal year.

Your subcommittee would also like to emphasize the need to respect official languages and to provide services in the official language chosen by the senators. The request doesn't include interpretation services. However, we've been given confirmation that all the senators taking part in the trip are bilingual. Your subcommittee respectfully submits these recommendations.

The Chair: Are there any questions or comments?

[*English*]

Senator Osler: Thank you, Senator Forest, for the presentation. Were you able to ask questions about the ground transportation costs? I noted that the submitted budget has separate costs for taxis for senators and staff, so a separate taxi cost, and then there is a charter bus cost of \$3,000 for one day. I'm just wondering if you were able to get some information about the ground transportation costs?

[*Translation*]

Senator Forest: Good question. Madam Clerk, can you respond?

[*English*]

Shaila Anwar, Clerk of the Senate and Clerk of the Parliaments: Typically, taxis are for trips to and from the airport at the start of the trip for everybody. The charter bus is usually for when they are on the ground to take the delegation from whenever it is that they're going from the hotel, so it's two separate ground transportation costs.

Senator Osler: Thank you. Was there a discussion with the committee representative about trying to share taxis to minimize some of the costs? Was there a consideration in looking at ways to minimize the ground transportation costs?

Le comité a demandé 47 160 \$ pour une mission d'étude à Terre-Neuve-et-Labrador pour sept sénateurs et cinq membres du personnel parlementaire.

À la suite de la rencontre, le sous-comité recommande que le Comité de la régie interne approuve cette demande de budget sous réserve d'une modification visant à réduire le nombre de membres du personnel. Une réduction d'un seul membre du personnel entraînerait une économie de 8 % du budget, ce qui réduirait la demande de budget initiale à 43 430 \$.

Pour ce qui est de la deuxième recommandation, on a encouragé le Comité de l'énergie à revoir les dates envisagées, ce qui a été fait. Le comité nous a informés que le déplacement se ferait en 2026, mais avant la fin de l'année financière 2025-2026.

Votre sous-comité réitère également l'importance du respect des langues officielles et de la prestation des services dans la langue officielle choisie par les sénateurs. Dans la demande, il n'y a pas services d'interprétation, mais on nous a confirmé que l'ensemble des sénateurs qui participeraient au déplacement étaient bilingues. Ce sont les recommandations que votre sous-comité vous soumet respectueusement.

La présidente : Y a-t-il des questions ou des commentaires?

[*Traduction*]

La sénatrice Osler : Merci, sénateur Forest, de votre exposé. Avez-vous pu poser des questions sur les coûts du transport terrestre? J'ai remarqué que le budget présenté prévoit des coûts distincts pour les taxis destinés aux sénateurs et au personnel, donc des coûts de taxi distincts, puis des coûts d'autobus affrété de 3 000 \$ pour une journée. Je me demandais simplement si vous aviez pu obtenir des renseignements sur les coûts du transport terrestre.

[*Français*]

Le sénateur Forest : C'est une excellente question. Madame la greffière, pouvez-vous y répondre?

[*Traduction*]

Shaila Anwar, greffière du Sénat et greffière des parlements : En général, les taxis sont utilisés par tout le monde pour les trajets aller-retour à l'aéroport au début du voyage. L'autobus affrété sert généralement, lorsque la délégation est sur place, à l'amener vers une destination depuis l'hôtel, quel que soit le moment du départ. Il s'agit donc de deux coûts de transport terrestre distincts.

La sénatrice Osler : Merci. A-t-on discuté avec le représentant du comité de la possibilité de partager des taxis afin de réduire certains coûts? A-t-on envisagé des moyens de réduire les coûts de transport terrestre?

[Translation]

Senator Forest: They were asked what measures were being taken to minimize costs. There is one rather unusual aspect to this request: one of the senators in the group will be staying at his own place rather than in a hotel. We were told that he tried to keep costs as low as possible, which was another thing that got mentioned. To keep costs down, there are no interpretation services, but we weren't asked about taxis specifically.

The Chair: Are there any other questions or comments? I have a question, senator. Among the dates they gave you for 2026, did they specify whether it is a break week or a week when the Senate will be in session?

Senator Forest: That wasn't identified because the dates have not been finalized. I was told that it will be in 2026, before the end of our fiscal year, which is also important for us, but I have not received any information about the final date of the trip.

The Chair: Do you have any other questions or comments before I move the motion?

[English]

It is moved by the Honourable Senator Forest:

That the third report of the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets be adopted.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

[Translation]

The Chair: The motion is agreed to.

Colleagues, the next item on the agenda is the fourth report of the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets, concerning coordinated travel by senators. Senator Forest, Chair of the Subcommittee, will present the report. Gérald Lafrenière, Deputy Clerk of Legislative Services, will be available to help answer questions, if necessary. Senator Forest, you may begin with your introductory remarks.

[English]

Senator Forest: I have the honour to present the fourth report of the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets, which deals with the coordinated travel by senators.

[Français]

Le sénateur Forest : On leur a demandé quelles étaient les mesures pour minimiser les coûts. Il y a un élément assez particulier dans cette demande : un des sénateurs qui fait partie du groupe va habiter chez lui, pas à l'hôtel. On nous a confirmé qu'il avait tenté de minimiser les coûts au maximum, dont un autre élément qui a fait l'objet d'une remarque. Il n'y a pas de services d'interprétation pour minimiser les coûts, mais particulièrement pour ce qui est des taxis, la question ne nous a pas été posée.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou commentaires? J'ai une question, sénateur. Dans les dates qu'ils vous ont données en 2026, est-ce qu'ils ont précisé si c'était une semaine de relâche ou si c'était une semaine où le Sénat siègeait?

Le sénateur Forest : Ça n'a pas été identifié, parce que les dates ne sont pas choisies définitivement. On m'a informé que c'était en 2026, avant la fin de notre année financière, ce qui est important pour nous également, mais je n'ai pas eu d'information sur la date finale du déplacement.

La présidente : Avez-vous d'autres questions ou commentaires, avant que je présente la motion?

[Traduction]

L'honorable sénateur Forest propose :

Que le troisième rapport du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités soit adopté.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

[Français]

La présidente : La motion est adoptée.

Chers collègues, le prochain point à l'ordre du jour est le quatrième rapport du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités, qui concerne les déplacements coordonnés des sénateurs. Le sénateur Forest, président du sous-comité, présentera le rapport. Gérald Lafrenière, sous-greffier des Services législatifs, sera disponible pour aider à répondre aux questions, au besoin. Sénateur Forest, vous pouvez commencer par vos remarques préliminaires.

[Traduction]

Le sénateur Forest : J'ai l'honneur de présenter le quatrième rapport du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités, qui traite des déplacements coordonnés des sénateurs.

[Translation]

In accordance with the mandate received from the Internal Economy Committee, your subcommittee met on numerous occasions to discuss this issue, guided by the results of an online consultation in which more than 54% of senators participated. We were very pleased with the participation rate. The consultation was conducted over the summer, and we met with the four leaders of the four Senate groups. The report includes several recommendations to the committee. We are available to answer any questions you may have about this.

The Chair: Are there any questions or comments about coordinated travel?

[English]

Senator Osler: Thank you, Senator Forest, for this work. I have a question about recommendation 6 on the detailed report:

. . . the initiating senator be required to submit a detailed report to CIBA and that such a report then be posted on the CIBA website.

So it would be public.

The report must include the objectives of the coordinated travel, the meetings held and with whom

Did the subcommittee consider that meetings may be held with people who may be in vulnerable situations who may not want their names made public?

[Translation]

Senator Forest: It was the whole accountability aspect that helped determine the added value of the trip. In my opinion, if the report indicates that people are in a vulnerable situation or wish to remain anonymous, that makes the report even more relevant.

[English]

Senator Osler: Thank you, Senator Forest. I agree with accountability. I'm just wondering about how much detail is going to be expected in the report in terms of the names of people who the senators had meetings with.

I agree that much transparency is needed, but keep in mind, senators may be meeting with people who are in vulnerable situations.

[Français]

Conformément au mandat reçu du Comité de la régie interne, votre sous-comité s'est réuni à de nombreuses reprises sur cette question et il s'est appuyé sur le résultat d'une consultation en ligne à laquelle plus de 54 % des sénateurs ont participé — nous étions très satisfaits du taux de participation. La consultation a été menée durant l'été et nous avons rencontré les quatre responsables ou leaders des quatre groupes du Sénat. Le rapport formule plusieurs recommandations à l'intention du comité qui sont décrites dans le rapport qui vous a été soumis. Nous sommes prêts à répondre à vos questions à cet effet.

La présidente : Y a-t-il des questions ou des commentaires sur les voyages coordonnés?

[Traduction]

La sénatrice Osler : Merci, sénateur Forest, pour ce travail. J'ai une question concernant la recommandation n° 6 du rapport détaillé :

[...] le sénateur qui propose l'activité soit tenu de soumettre un rapport détaillé au comité CIBA et que ce rapport soit ensuite publié sur le site Web du comité CIBA.

Le rapport serait donc public.

Le rapport doit inclure les objectifs du déplacement coordonné, une liste des réunions tenues, le nom [...]

Le sous-comité a-t-il songé à la possibilité que des personnes susceptibles de se trouver dans une situation vulnérable et qui pourraient ne pas souhaiter se faire nommer publiquement participent aux réunions?

[Français]

Le sénateur Forest : C'est tout l'aspect de la reddition de comptes qui a aidé à déterminer la plus-value de ce voyage. À mon avis, si le rapport indique que des personnes sont en situation de vulnérabilité ou souhaitent rester anonymes, cela renforce la pertinence du rapport.

[Traduction]

La sénatrice Osler : Merci, sénateur Forest. J'appuie moi aussi la reddition de comptes. Je me demande simplement à quel point le rapport devra être détaillé en ce qui concerne les noms des personnes que les sénateurs auront rencontrées.

Je conviens qu'une grande transparence est de mise, mais n'oubliez pas que les sénateurs peuvent rencontrer des personnes qui se trouvent dans des situations vulnérables.

[Translation]

Senator Forest: We rely on senators' judgment, but we have to strike a balance between defining who is accountable and whom we meet with. We must also respect the fact that some people prefer to remain anonymous. The committee didn't discuss this specifically, but, in my humble opinion, it is a matter of common sense, logic, and respect for the people we meet, while remaining responsible and accountable.

Senator Henkel: Thank you, colleagues, for the work the committee did. I have a question about coordinated travel. I was surprised to see that there is no cut-off, such as when a senator has to retire within six or 12 months. Have you considered restricting requests for coordinated travel for senators who are at the end of their term?

Senator Forest: Yes, we discussed that. The document stipulates that we must comply with the policies governing interparliamentary association and committee travel. If memory serves — and the Deputy Clerk can correct me if I am wrong — there is a one-month deadline for parliamentary associations. For example, if I'm retiring in a month, I'm not eligible to participate. Since we have to comply with the rules governing interparliamentary associations and committees, this is the cut-off for senators who would be retiring in the relatively near future.

Senator Henkel: Can you be more specific in the report?

Senator Forest: Yes, but since we're referring to policies that already exist, we can include them in an appendix to the report.

Gérald Lafrenière, Deputy Clerk, Legislative Services, Senate of Canada: Just to clarify, this is certainly something that the subcommittee members discussed, and they would prefer to address this issue once the submission is presented to the subcommittee for interpretation. They considered the possibility of setting a cut-off point, but they chose to operate on a case-by-case basis. For example, a senator may be retiring in two months, but plans to make a speech in the House on the issue raised by the trip a month before retiring.

The members wanted to remain open to making decisions based on facts and circumstances, rather than making rules and allowing exceptions. The issue has been addressed. The committee members will consider such matters case by case.

[Français]

Le sénateur Forest : On compte sur la sagesse des sénateurs, mais il s'agit d'une question d'équilibre entre la définition de qui est responsable et de qui nous avons rencontré; il faut aussi respecter le fait que certaines personnes préfèrent garder l'anonymat. À mon humble avis — il n'y a pas eu de discussions comme telles au sein du comité —, c'est une question de gros bon sens, de logique et de respect des personnes que l'on rencontre, tout en assumant la responsabilité et la reddition de comptes.

La sénatrice Henkel : Merci, chers collègues, pour le travail qu'a fait le comité. J'ai une question au sujet des voyages coordonnés. J'étais surprise de voir qu'il n'y a pas de limite au temps, c'est-à-dire quand un sénateur doit prendre sa retraite à l'intérieur de six ou douze mois. Avez-vous pensé à limiter les demandes de voyages coordonnés pour des sénateurs qui sont à la fin de leur mandat?

Le sénateur Forest : Oui, nous en avons discuté. Le document dicte qu'on doit respecter les dispositions qui régissent les déplacements en association interparlementaire ou en comité. Si ma mémoire est bonne — et le sous-greffier pourra me corriger —, il y a un délai d'un mois en ce qui a trait aux associations parlementaires. Par exemple, si je prends ma retraite dans un mois, je ne suis pas admissible pour y participer. Comme on demande de respecter les règles des associations interparlementaires et des comités, cela inscrit une limite de temps pour les sénateurs qui prendraient leur retraite dans un horizon relativement court.

La sénatrice Henkel : Peut-on être plus précis dans le rapport?

Le sénateur Forest : Oui, mais puisqu'on fait référence à des politiques qui existent déjà, on peut les inclure en annexe du rapport.

Gérald Lafrenière, sous-greffier, Services législatifs, Sénat du Canada : Juste pour ajouter un élément de précision sur ce point, c'est certainement quelque chose dont les membres du sous-comité ont discuté, et ils préféreraient traiter de cette question une fois que la soumission est présentée au sous-comité pour interpréter la situation. Ils ont considéré la possibilité de donner un chiffre prescriptif, mais ils préféreraient fonctionner au cas par cas. Par exemple, un sénateur pourrait prendre sa retraite dans deux mois, mais il prévoit de faire un discours en Chambre sur la question suscitée par le voyage un mois avant son départ.

Les membres voulaient rester ouverts à prendre les décisions en fonction des faits et de la situation, plutôt que d'établir des règles et de faire des exceptions. Le sujet n'a pas été oublié. Les membres du comité se pencheront sur la question au cas par cas.

Senator Forest: In fact, the committee will deal with exceptions, but the reference applies to the rules that exist with regard to the committee's interparliamentary travel.

[English]

Senator Tannas: I'll be very brief. I want to express my appreciation to the subcommittee and to CIBA for doing this study. It was thorough. I was invited to participate, which I did, and I provided my own comments based on having the experience of initiating this travel.

I think it's an excellent framework that will serve the Senate well and serve the public well.

Senator Saint-Germain: Personally, I am a dissident, and I sent a report or a note to the subcommittee that said I respect the views of the majority, obviously, but I have comments.

I see that the framework is mainly an administrative framework, and I don't see criteria that would allow for the subcommittee to make a decision regarding a request for such kind of travel. Coordinated travel, I find this title very creative. I congratulate you on your creativity.

I wonder why such travel would be allowed for three senators only. There's no restriction. I see each senator could travel one a year under such travels, if I understand well.

I would like to see a kind of requirement that the travel points will not be increased to 65. I think we need clarity on that.

And I would like to understand, in recommendation 7.2, "set an annual maximum of \$200,000 for expenses related to coordinated travel." I don't understand what this requirement is.

I think that we should also — it's on the substance, not on the money — state that committees' travels on the same topics should be given priority.

On Senator Henkel's points, with all due respect, I do believe that such a restriction for senators who will be retiring within a year may infringe their parliamentary privilege because they may have to vote on the bill or to participate in an inquiry in a committee on a subject for which coordinated travel might be helpful. So this is why I concur with Mr. Lafrenière's explanation.

Today, those are my main comments and questions. I want to congratulate the members on the subcommittee for their work because I know it is hard work, but I still maintain my dissidence on those types of travel.

Le sénateur Forest : En fait, le comité traitera des exceptions, mais la référence s'applique aux règles qui existent par rapport aux voyages interparlementaires du comité.

[Traduction]

Le sénateur Tannas : Je serai très bref. Je tiens à remercier le sous-comité et le comité CIBA d'avoir mené cette étude. Elle était très complète. J'ai été invité à y participer, ce que j'ai fait, et j'ai donné mes propres commentaires en m'appuyant sur mon expérience lorsque j'ai proposé un voyage.

Je pense que c'est un excellent cadre qui servira bien le Sénat et la population.

La sénatrice Saint-Germain : Personnellement, je m'y oppose, et j'ai envoyé un rapport ou une note au sous-comité pour dire que je respecte bien sûr l'avis de la majorité, mais que j'ai des commentaires à faire.

Je constate que le cadre est principalement administratif et je ne vois pas de critères qui permettraient au sous-comité de prendre une décision concernant une demande pour un tel déplacement. Je trouve le titre « Déplacements coordonnés » très créatif. Je vous félicite pour votre imagination.

Je me demande pourquoi un tel voyage serait autorisé uniquement pour trois sénateurs. Il n'y a aucune restriction. Si je comprends bien, chaque sénateur pourrait effectuer un tel voyage par an.

J'aimerais qu'il y ait une exigence stipulant que les points de voyage ne seront pas augmentés à 65. Je pense qu'il faut le préciser.

Et j'aimerais comprendre la recommandation 7.2 : « fixera un maximum annuel de 200 000 \$ pour les dépenses liées aux déplacements coordonnés. » Je ne comprends pas en quoi consiste cette exigence.

Je pense que nous devrions également — c'est une question de fond, pas d'argent — préciser que les déplacements de comités sur les mêmes thèmes devraient avoir la priorité.

En ce qui concerne les arguments avancés par la sénatrice Henkel, avec tout le respect que je lui dois, je crois qu'une telle restriction imposée aux sénateurs qui prendront leur retraite dans l'année pourrait porter atteinte à leur privilège parlementaire. En effet, ils pourraient être amenés à voter sur le projet de loi ou à participer à une étude en comité sur un sujet pour lequel un déplacement coordonné pourrait être utile. Voilà pourquoi je souscris à l'explication de M. Lafrenière.

Ce sont là mes principales observations et questions pour aujourd'hui. Je tiens à féliciter les membres du sous-comité pour leur travail, car je sais que ce n'est pas une mince tâche, mais je maintiens mon désaccord sur ce type de déplacements.

[Translation]

The Chair: Thank you, Senator Saint-Germain. Would you like answers?

Senator Saint-Germain: Yes, about recommendation 7.2, the annual maximum of \$200,000 for expenses.

Senator Forest: Thank you for that excellent comment.

Recommendation 7 is important because we are proposing — and this is a work in progress — a new type of activity. We conducted a survey, which 54% of our colleagues kindly responded to, and we wanted to reflect what was expressed in that survey. We also met with the four leaders.

Your position is certainly very clear, Senator Saint-Germain. For us, recommendation 7 is the key element. We want a moratorium so we can develop a pilot project that will optimize all of the issues. Why \$200,000? We could have put in \$300,000. We put \$200,000 because it is a relatively modest sum that reflects the type of activity, which is new, but there are already trips for interparliamentary association and committee meetings. We saw that this morning with the Standing Senate Committee on Energy, the Environment, and Natural Resources.

So, we said that this activity is permitted and that it is governed by certain administrative rules that must be followed and that require accountability. The main point of our report is that we are imposing a moratorium and developing a two-year pilot project during the course of which we will adjust our rules. That is the first step with respect to this new activity.

It's clear that the report reflects the wishes expressed by the vast majority of our colleagues in the survey. We wanted to respect that and introduce rules. The key point is that we want a moratorium so we can develop a pilot project that will optimize certain rules and move more specifically in the direction of administrative measures. At that point, we'll be able to make a decision as an organization, in accordance with our responsibility to manage public funds properly and in accordance with senators' desire to have the means to familiarize themselves with different realities across the country.

The report should be considered with that in mind. It is not an end in itself, but a step toward a pilot project that, in my opinion, should do more to optimize the rules.

[Français]

La présidente : Merci, sénatrice Saint-Germain. Aimeriez-vous obtenir des réponses?

La sénatrice Saint-Germain : Oui, sur la recommandation n^o 7.2, le maximum de 200 000 \$ pour des dépenses chaque année.

Le sénateur Forest : Merci pour ce commentaire fort pertinent.

La recommandation n^o 7 prend tout son sens, parce qu'on propose — il s'agit d'un travail en cours — un nouveau type d'activité. On avait un sondage auquel 54 % de nos collègues ont bien voulu répondre et on a voulu traduire ce qui avait été exprimé dans ce sondage. On a aussi rencontré les quatre leaders.

Effectivement, votre position est très claire, sénatrice Saint-Germain. Pour nous, la recommandation n^o 7 est l'élément important. On veut qu'il y ait un moratoire pour développer un projet pilote qui pourra optimiser l'ensemble des questions. Pourquoi 200 000 \$? Effectivement, on aurait pu mettre 300 000 \$. On a mis 200 000 \$, parce que c'est un montant relativement modeste qui situe le type d'activité qui est nouveau, mais il y a déjà des voyages pour des réunions d'associations interparlementaires ou de comité. On l'a vu ce matin avec le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Donc, on disait que c'est une activité qui est permise, qu'on l'encadre avec certaines règles administratives qui doivent être respectées et qui amènent une reddition de comptes. L'élément majeur de notre rapport est de dire que l'on fait un moratoire et que l'on développe un projet pilote sur deux ans dans lequel on ajustera nos règles. C'est une première étape par rapport à cette nouvelle activité.

Il est clair que le rapport traduit la volonté qui a été exprimée par la grande majorité de nos collègues dans le sondage. On a donc voulu respecter cela et introduire des règles. L'élément majeur, c'est qu'il y ait un moratoire et que l'on puisse développer un projet pilote qui optimisera certaines règles et pourra aller plus précisément dans la direction des mesures administratives. À ce moment-là, on pourra prendre une décision comme organisation, dans le respect de notre responsabilité de bonne gestion des fonds publics et dans le respect de la volonté des sénateurs de se donner des moyens de connaître les différentes réalités partout au pays.

C'est un peu dans cet esprit qu'il faut considérer le rapport. Ce n'est pas une fin en soi, mais une étape qui nous mène vers un projet pilote qui devrait, à mon avis, aller plus loin dans l'optimisation des règles.

Senator Saint-Germain: Will the \$200,000 be taken from the committees' travel budget, or will the Senate's budget be increased by \$200,000 for the purposes of the pilot project? In the future, will the budget for costs related to this type of travel be increased?

Senator Forest: That's a good question.

Costs associated with coordinated trips come out of the senators' budgets, using their travel points. They don't come from somewhere else. The \$200,000 amount is intended to convey a sense of the total number of senators who would participate. It's not a specific budget where \$200,000 would be taken from the committee's budget.

Senator Saint-Germain: Perfect. That's clear. Thank you.

Senator Forest: The idea is to convey a sense of magnitude, because the funds come from our points and from the senators' budgets.

Senator Saint-Germain: Perfect. Thank you very much.

Senator Henkel: I just want to clarify my point.

For context, I was talking about knowledge; I was talking about activities that involve coordinated trips to learn more about a region. When a senator decides to showcase their region, I believe there should be a cut-off for these trips. For example, if I'm leaving my position in a few months, I don't think I should be allowed to coordinate a trip with other senators. I would have to do it before I leave. That's kind of what I meant when I talked about restricting trips or considering why they would take place.

Senator Forest: You're right. However, the purpose of the trip is twofold. There's a senator who wants to showcase their region. If I'm leaving the job in a few months, people might wonder about that. The main motivation for the vast majority was to learn about a region. It is not at the beginning and the end that we talk about discovering regions. Obviously, if I invite you all to the Gaspé Peninsula next summer and I'm leaving the Senate in September, when I seek approval for the trip, I'll be told that there is a problem, that something's amiss. My goal, and many survey said the same thing, is to discover the unique characteristics of a part of Canada. Both of those reasons to learn about parts of Canada come into play.

Senator Henkel: That's why I was talking about clarifying the differences between those kinds of trips, whether we participate in them, coordinate them, or initiate them ourselves.

Senator Forest: Exactly. It will be clearly defined, because the travel proposal will have to be submitted and approved. It will have to be defined at that point.

La sénatrice Saint-Germain : Est-ce que ces 200 000 \$ seront pris à même le budget de voyage des comités, ou est-ce qu'on augmente le budget du Sénat de 200 000 \$ pour les fins du projet pilote? Pour l'avenir, augmenterait-on le budget des coûts liés à ce type de voyage?

Le sénateur Forest : C'est une bonne question.

Les frais des voyages coordonnés sont pris à même le budget des sénateurs, en voyageant avec leurs points. Ce ne sont pas des budgets pris à l'extérieur. Le montant de 200 000 \$ vise plutôt à donner un ordre de grandeur de l'ensemble des sénateurs qui y participeraient. Ce n'est pas un budget spécifique où l'on prendrait 200 000 \$ dans le budget par rapport au comité.

La sénatrice Saint-Germain : Parfait. C'est précisé. Merci.

Le sénateur Forest : C'est plutôt dans le but de définir un ordre de grandeur, parce que les fonds sont pris à même nos points et à même le budget des sénateurs.

La sénatrice Saint-Germain : Parfait. Merci beaucoup.

La sénatrice Henkel : Juste pour préciser mon point.

Si on revient au contexte, je parlais des connaissances; je parlais des activités qui sont des déplacements coordonnés pour mieux connaître une région. Donc, quand un sénateur ou une sénatrice décide de faire découvrir sa région, je crois que ces déplacements devraient être mentionnés avec un laps de temps. Par exemple, si je quitte mon poste dans quelques mois, je ne pense pas que je sois à même de coordonner un voyage avec d'autres sénateurs. Je devrais le faire avant mon départ. C'est un peu dans ce sens que je parlais de restreindre les déplacements ou de s'interroger sur leur raison d'être.

Le sénateur Forest : Vous avez raison. Toutefois, il y a deux objectifs dans le voyage. Il y a le sénateur qui veut faire découvrir sa région. Effectivement, si je quitte mon poste dans quelques mois, on peut s'interroger. La motivation première, pour la grande majorité, était de découvrir une région. Ce n'est pas en amont et en aval qu'on parle de découvrir des régions. Il est clair que si je vous invite tous en Gaspésie l'été prochain et que je quitte le Sénat au mois de septembre, pour l'approbation du déplacement, on me dira qu'il y a un problème, un malaise. Ce qui me motive, et ce qu'on a répondu à répétition dans le sondage, c'est de souhaiter faire la découverte de la réalité particulière d'une région du Canada. En amont et en aval, il y a deux motivations de découverte.

La sénatrice Henkel : C'est pour cela que je parlais de précisions entre les déplacements, que l'on y participe ou qu'on les coordonne, ou qu'on les initie soi-même.

Le sénateur Forest : C'est exact. Ce sera bien défini, parce qu'on demande que le projet de voyage soit présenté et autorisé. Ce devra être défini à ce moment-là.

[English]

Senator Moodie: I would really like to thank the committee for their work. I think it is excellent work and it brings forward a proposal that we should be considering in depth and more broadly.

I appreciated your comments about the online survey undertaken during the summer. Did I hear you say, Senator Forest, 4% response? Or 54?

Senator Forest: The total responses?

Senator Moodie: Yes.

Senator Forest: More to 50%.

Senator Moodie: So half senators weighed in and we have 15 people in the room today, and I am hearing a discussion that reflects differing opinions around the particulars and general support of the idea of this, but certainly, people looking at elements of this report and these recommendations. I am wondering if we wouldn't be wise to ensure that we have a full discussion about this and open up this discussion to more senators. We are making a pivotal decision around a change and a future administration of travel points and travel with new terms, with new ideas becoming now embedded in our practice, and I am thinking that perhaps there is an opportunity — and we should be respectful to the broader community of senators. The 46% who didn't respond and to those not in this room today.

I will recommend that we consider having an additional meeting in which we discuss this recommendation and come up with a final agreement that is more broadly consensus driven.

[Translation]

Senator Forest: There isn't really an answer. All I can do is share my perspective.

So, 54% of our colleagues responded to the survey and the four leaders were interviewed. I think that's a considerable percentage. Here's my comment. We held two such activities. They're new activities that were initiated. They're very relevant and were greatly appreciated, according to the feedback we received, but we've never tried this type of activity with rules. This report therefore seeks to impose certain guidelines and rules that would allow these activities to take place as part of a pilot project. My suggestion is to carry out the pilot project, and then we can revisit the issue.

[Traduction]

La sénatrice Moodie : Je tiens vraiment à remercier le comité pour son travail. Je pense qu'il est parvenu avec brio à une proposition que nous devrions examiner plus en détail et plus largement.

Je vous remercie de vos commentaires sur le sondage en ligne réalisé pendant l'été. Ai-je bien entendu, sénateur Forest, que le taux de réponse était de 4 %? Ou était-il de 54 %?

Le sénateur Forest : Le taux de réponse total?

La sénatrice Moodie : Oui.

Le sénateur Forest : Il avoisinait les 50 %.

La sénatrice Moodie : La moitié des sénateurs ont donc donné leur avis, et nous sommes aujourd'hui 15 dans la salle. La discussion reflète des opinions divergentes sur les détails et le soutien général à cette idée, mais il est évident que les collègues se penchent sur les éléments de ce rapport et les recommandations. Je me demande s'il ne serait pas judicieux d'avoir une discussion approfondie à ce sujet et de permettre à un plus grand nombre de sénateurs d'y participer. Nous prenons une décision cruciale concernant un changement et la future administration des points de voyage et des déplacements dont nous modifions les modalités. De nouvelles idées s'intégreront désormais dans notre façon de faire, et je pense qu'une occasion s'offre peut-être à nous. Nous devrions faire preuve de respect envers l'ensemble des sénateurs, y compris les 46 % qui n'ont pas répondu au sondage et ceux qui ne sont pas dans la salle aujourd'hui.

Je recommande que nous envisagions d'organiser une réunion supplémentaire au cours de laquelle nous discuterons de cette recommandation et parviendrons à un accord final qui reflètera davantage le consensus.

[Français]

Le sénateur Forest : En fait, il n'y a pas vraiment de réponse, si ce n'est que je peux donner mon point de vue.

Effectivement, 54 % de nos collègues ont répondu au sondage et les quatre leaders ont été rencontrés. À mon avis, c'est un pourcentage considérable. Mon commentaire est le suivant. On a tenu deux activités de ce type, qui sont de nouvelles activités, qui ont été initiées, qui sont fort pertinentes et qui ont été fort appréciées d'ailleurs, selon ce qu'on a pu avoir comme commentaires. Cependant, on n'a jamais expérimenté ce genre d'activité avec des règles. Ce rapport veut donc imposer certaines balises et règles qui autoriseraient ces activités dans le cadre d'un projet pilote. La suggestion que je vous fais est de réaliser le projet pilote, et on pourra se pencher de nouveau sur la question après.

We haven't yet done this type of activity with guidelines in place, but we have done it with certain initiatives.

I therefore humbly suggest that the committee prepare a moratorium with certain rules and set up a pilot project. We can then reassess the situation and have a very relevant discussion about what to do next. This suggestion isn't in the report and wasn't discussed in committee either.

Senator Housakos: I have two questions. I gather that the committee has reached a consensus that there will be no translation service for this trip.

My second question is about expenses for committee staff. Who will cover those expenses? I see that staff travel expenses are included in the budget, so why wouldn't the senator in question use their own points? If I understand the Rules of the Senate correctly, the committee chair can take their staff with them, but that expense is included in the travel expenses.

Senator Forest: Right. Let's go back to the Energy Committee's travel. This is a sensitive issue, so we asked about official languages not once, but twice, and we were assured that all of the senators were bilingual.

It is a little unfortunate that the clerk is not with us to verify my statements, but staff expenses are covered by the Office of the President. Don't hold me to that. I wouldn't stake my reputation on it. I'm telling you this from memory.

Senator Housakos: I would like that to be included in the budget. It's just a small change, in my opinion. It may just be a mistake made by the clerk.

The Chair: The clerk tells me that we can come back to the question of costs.

Since these trips use up senators' points, if the senator wishes to invite a staff member, they will use those points. I'm not sure if I understood the question or comment correctly. The number of participants was limited. This means that the employee's participation is part of the total. So the \$200,000 is not an amount that is taken from elsewhere.

Senator Housakos: It's from the senator's office, but it's included in the budget.

The Chair: That's right. Actually, excuse me, we're confusing two separate things. In coordinated trips, it is part of the \$200,000, but the total that comes from the budget of the Energy Committee senators is part of the expenses allocated to committee support.

On n'a pas encore fait ce type d'activité avec certaines balises. On l'a toutefois fait avec certaines initiatives.

Je suggère donc au comité, tout à fait modestement, de préparer un moratoire comportant certaines règles et de se doter d'un projet pilote. Par la suite, on pourra réévaluer les choses et tenir une discussion fort pertinente sur la suite. Cette suggestion n'est pas dans le rapport et n'a pas été discutée non plus en comité.

Le sénateur Housakos : J'aurais deux questions. Je présume que le comité en est arrivé à un consensus quant au fait de ne pas avoir de service de traduction pour ce voyage.

Ma deuxième question concerne les frais engagés pour le personnel de ce comité. Qui les assume? Je vois que les frais de déplacement du personnel sont inclus dans le budget, alors pourquoi le sénateur en question n'utilise-t-il pas ses propres points? Si j'ai bien compris le *Règlement du Sénat*, le président du comité peut emmener son personnel avec lui, mais cette dépense est incluse dans les frais de déplacement.

Le sénateur Forest : Effectivement. Revenons au point des déplacements du Comité de l'énergie. Après avoir posé la question deux fois plutôt qu'une sur la question des langues officielles, compte tenu du caractère sensible de cette question, on nous a confirmé que l'ensemble des sénateurs étaient bilingues.

C'est un peu regrettable que la greffière ne soit pas avec nous pour contre-vérifier mes dires, mais pour ce qui est des frais engagés pour le personnel, ils sont assumés par le bureau de la présidence. Je vous dis cela sous toute réserve. Je ne mettrais pas mon statut en jeu sur cette réponse. Je vous dis cela de mémoire.

Le sénateur Housakos : Je voudrais que ce soit inclus dans le budget. À mon avis, c'est juste un petit changement. C'est peut-être juste une erreur commise par la greffière.

La présidente : La greffière me dit qu'on pourra revenir sur la question des frais.

Étant donné que ces voyages sont pris à même les points des sénateurs, si le sénateur souhaite inviter un membre du personnel, il utilisera ces points. Je ne sais pas si j'ai bien compris la question ou le commentaire. On a limité le nombre de participants. Cela voudrait dire que la participation de l'employé fait partie du total. Donc, le montant de 200 000 \$, ce n'est pas un montant qui est pris ailleurs.

Le sénateur Housakos : Il provient du bureau du sénateur, mais il est inclus dans le budget.

La présidente : C'est cela. Ou plutôt, excusez-moi. On mélange deux choses distinctes. Dans les voyages coordonnés, cela fait partie des 200 000 \$, mais le total qui provient du budget des sénateurs du Comité de l'énergie fait partie des dépenses qui sont allouées à l'encadrement des comités.

Senator Forest: I've just received the correct answer. This shows the importance of having good staff supporting us. I'm told that this is included in the budget, and it complies with committee travel rules. So, it complies with committee travel rules and only applies to staff of the committee chair. That's included in the budget.

For the Energy Committee, whose travel is not coordinated, we return to point 3.

The Chair: The two separate sources of funding.

[English]

Senator MacAdam: I have a number of questions. I will ask them, and then you can decide what you want to comment on at the end.

As an overarching comment, I think this type of travel should not, in any way, take away or reduce committee travel, which I think is really important to the Senate. Some of the best work comes out of committees. I don't think it should increase the Senate budget.

I have some general questions now. Three or more senators travelling — how did we arrive at three senators, and what does that mean, potentially, going forward in terms of the type of travel that might be entertained?

In recommendation 3 — and this is mentioned throughout the document — it talks about “for the purpose of broadening the knowledge of a region of Canada.” I would have expected the purpose to be more issues-related rather than exploring a geographic area of Canada. I think it should be an issue-related purpose and be connected to current and expected parliamentary and national priorities. I'm not saying that a region of Canada might not be applicable, but I think the primary purpose should not be broadening knowledge of a region of Canada.

On recommendation 3, the budget would exceed \$30,000, so how is that determined? I would like to get some information on that. Again, I think this was raised before, but set an annual maximum of \$200,000 for expenses. How is that determined?

On recommendation 7, with the pilot, I think a pilot is always a good idea when you are not certain whether you should go ahead with something, but who will evaluate this pilot? We will need answers in terms of the value of this type of travel. It would give us some time to pause and make a final decision. One thing we should bear in mind — or that I have been thinking of — is what has prompted the need for us to even embark on this kind

Le sénateur Forest : On vient de me donner la bonne réponse. Cela met en lumière l'importance d'avoir du bon personnel derrière nous. On me dit que c'est inclus dans le budget, et c'est conforme aux règles de déplacement des comités. Donc, cela respecte les règles de déplacement des comités et cela concerne uniquement le personnel formant la présidence du comité. C'est inclus dans le budget.

Pour le Comité de l'énergie, dont les voyages ne sont pas coordonnés, on revient au point n° 3.

La présidente : Les deux sources distinctes de financement.

[Traduction]

La sénatrice MacAdam : J'ai plusieurs questions. Je vais les poser, puis vous pourrez décider à la fin ce sur quoi vous souhaitez faire des commentaires.

De manière générale, je pense que ce type de déplacement ne devrait en aucun cas remplacer ou réduire les déplacements des comités, qui sont à mon avis très importants pour le Sénat. Certaines des meilleures réalisations sont le fruit du travail des comités. Je ne pense pas que les déplacements coordonnés devraient augmenter le budget du Sénat.

J'ai maintenant quelques questions d'ordre général. Trois sénateurs ou plus pourraient voyager... Comment en sommes-nous arrivés à trois sénateurs, et qu'est-ce que cela signifie, potentiellement, pour le type de voyage qui pourrait être envisagé?

Dans la recommandation 3 — et cela est mentionné tout au long du document —, on lit « dans le but d'élargir leur connaissance d'une région du Canada. » Je me serais attendue à ce que l'objectif soit davantage axé sur les enjeux plutôt que sur l'exploration d'une région géographique du Canada. Je pense que l'objectif devrait être axé sur les enjeux et lié aux priorités parlementaires et nationales actuelles et prévues. Je ne suggère pas d'empêcher de nous concentrer sur une région du Canada, mais je pense que l'objectif principal ne devrait pas être d'élargir nos connaissances sur une région du Canada.

Dans la recommandation 3, on dit que le budget doit dépasser 30 000 \$; comment ce montant serait-il déterminé? J'aimerais obtenir des informations à ce sujet. Encore une fois, je pense que la question a déjà été soulevée, mais un plafond annuel de 200 000 \$ a été fixé pour les dépenses. Comment ce montant sera-t-il calculé?

Au sujet de la recommandation 7, je pense qu'un projet pilote est toujours une bonne idée lorsque l'on n'est pas certain de l'opportunité d'une initiative, mais qui évaluera ce projet pilote? Nous aurons besoin de réponses quant au bien-fondé de ce type de déplacement. Cela nous donnerait le temps de réfléchir et de prendre une décision finale. Une chose que nous devons garder à l'esprit — ou à laquelle j'ai réfléchi — est ce qui nous a poussés

of travel. Is there a root cause here? Are we not doing enough committee travel? Is there not enough regional representation on our committees? It has been brought up before about regional representation in the Senate as a whole, and I know we can't solve that with CIBA. But why is there a need to do this type of travel? I think we should pause and reflect on that. Is there something that we are not doing — are we not doing enough committee travel? Are we not doing enough committee studies? Are we not putting enough money into that? I'm not sure.

Again, at the end of the day, there has to be very good communication. Whatever decision is made, I think it involves all senators. It is a very important decision whether to go down this road or not. Those are just some general comments.

The Chair: Thank you, Senator MacAdam. Do you want Senator Forest to start answering your questions one at a time?

[*Translation*]

Senator Forest: I have a few questions.

The Chair: I've made a note of them all.

Senator Forest: As have I.

First, why are we studying this? There are new initiatives that the senators who took part in them have experienced and welcomed. However, we realized that the initiatives were not governed by guidelines or rules within the Senate, because they were new activities. There have been media reports on this. That's why we looked into the matter. We had a duty, by virtue of our responsibilities and the fact that these are public funds, to study these kinds of initiatives and provide a framework if we end up authorizing them. I would invite Mr. Lafrenière to add to my answer, if he wishes.

My second question concerns recommendation 3, which should indicate national priorities. This is in the report from the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets. If the Committee on Internal Economy decides on an evaluation criterion by which the trip must be connected to a national priority, I'm very open to the idea. After all, the Committee on Internal Economy has the mandate to endorse, amend or accept the report. I think we wanted to frame all of this in the spirit in which the two trips were made. In both cases, it was about exploring regional differences. That's what the report reflects. We have the option of completing the report or amending it.

à entreprendre ce type de voyage. Découle-t-il d'une cause profonde? Ne faisons-nous pas assez de voyages de comités? La représentation régionale n'est-elle pas suffisante au sein de nos comités? La question de la représentation régionale au Sénat dans son ensemble a déjà été soulevée, et je sais que nous ne pouvons pas la résoudre au sein du comité CIBA. Mais quel besoin ce type de déplacement comble-t-il? Je pense que nous devrions prendre le temps de réfléchir à cette question. Y a-t-il des activités que nous omettons de faire? Nos déplacements de comités sont-ils trop peu nombreux? Devrions-nous mener davantage d'études de comités? Devrions-nous leur consacrer plus d'argent? Je ne sais pas.

Encore une fois, ce qui importe, c'est d'avoir une très bonne communication. Peu importe la décision qui sera prise, je pense qu'elle concerne tous les sénateurs. La décision de choisir ou non de nous engager dans cette voie est très importante. Ce ne sont là que quelques remarques générales.

La présidente : Merci, sénatrice MacAdam. Voulez-vous que le sénateur Forest commence à répondre à vos questions une à la fois?

[*Français*]

Le sénateur Forest : J'aurais quelques questions.

La présidente : Je les ai toutes prises en note.

Le sénateur Forest : Moi aussi.

Premièrement, pourquoi cette réflexion de notre part? Il y a de nouvelles initiatives qui ont été faites, vécues et appréciées par les sénateurs qui y ont participé. On s'est toutefois rendu compte que ces initiatives n'étaient pas encadrées par certaines balises ou certaines règles à l'intérieur du Sénat, parce que c'étaient de nouvelles activités. Des reportages ont d'ailleurs été présentés dans les médias à ce sujet. C'est la raison pour laquelle on s'est penché sur la question; on se devait, en vertu de nos responsabilités et du fait qu'il s'agit de fonds publics, d'y réfléchir et d'encadrer ce genre d'initiatives si on finit par les autoriser. J'inviterais M. Lafrenière à compléter ma réponse, s'il le souhaite.

Ma deuxième question concerne la recommandation n° 3, dans laquelle on devrait indiquer des priorités nationales. Il s'agit du rapport du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités. Si le Comité de la régie interne décide qu'il y a un critère d'évaluation selon lequel le voyage doit être lié à une priorité nationale, je suis très ouvert à cette idée. Après tout, c'est le Comité de la régie interne qui a le mandat d'entériner, de modifier ou d'accepter ce rapport. Je crois qu'on a voulu encadrer tout cela dans l'esprit dans lequel les deux voyages qui ont été réalisés ont été faits. Dans les deux cas, il s'agissait de découvrir des particularités régionales. C'est ce que traduit le rapport. Nous avons le loisir de compléter le rapport ou de le modifier.

The other aspect is about who will adopt the pilot project. I think we need to study this, and if we decide to go ahead with a pilot project, the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets could review and clarify some of the rules and retable them to the Committee on Internal Economy. It has the authority to decide whether the pilot project is relevant and authorize it. I think it's up to the committee.

I hope I've answered some of your questions.

The Chair: There was the question about the three people. How did we arrive at three?

Senator Forest: Three people and \$200,000. It's quite arbitrary and not science-based. We figured that fewer than three is not coordinated travel. Two is a couple's getaway. Three people is an actual travel group.

The \$200,000 figure is arbitrary, with a view to sending a message that it's limited to a smallish amount. It indicates the scale of coordinated travel within a pilot project.

The Chair: There's also the amount of \$30,000.

[English]

The primary purpose, the \$30,000 was one of your questions, Senator MacAdam.

How did you get to the \$30,000?

[Translation]

Senator Forest: I'm going to make Mr. Lafrenière work. The \$30,000 . . .

[English]

Mr. Lafrenière: On recommendation 3, again, if you are asking me about the specific numbers, the idea was to provide a definition that doesn't cover every activity where two senators travel together, so there had to be some type of criteria where the framework would apply. These are the numbers and the definitions that the subcommittee came up with with respect to that.

We were told, through the survey, through hearing from the leaders at SEBS, there are a variety of trips where senators travel together that don't necessarily fit in what we're trying to cover in the framework. The idea of recommendation 3 is to really try to separate what we're trying to cover here.

L'autre élément est le suivant : qui adoptera le projet pilote? Je pense qu'il faut y réfléchir et si on décide d'y aller avec un projet pilote, le Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités pourrait réviser et préciser certaines règles et les redéposer auprès du Comité de la régie interne. C'est ce dernier qui a l'autorité de définir la pertinence et d'autoriser ce type d'activité. Je pense que la décision revient au comité à ce niveau.

J'espère avoir répondu à plusieurs de vos questions.

La présidente : Il y avait la question des trois personnes. Comment est-on arrivé à trois?

Le sénateur Forest : Trois et 200 000. C'est vraiment arbitraire, il n'y a aucune analyse scientifique. On s'est dit moins de trois, ce n'est pas un voyage coordonné; à deux, c'est une initiative de couple. À trois, on commence à être un groupe de voyage.

Le chiffre de 200 000 \$ est arbitraire, dans l'optique d'envoyer un signal que 200 000 \$, c'est quand même limité. Donc, c'est un signal de l'envergure de ce type d'activité dans le cadre d'un projet pilote.

La présidente : Il y a également le montant de 30 000 \$.

[Traduction]

L'objectif principal, le montant de 30 000 \$, était l'une de vos questions, sénatrice MacAdam.

Comment êtes-vous arrivée aux 30 000 \$?

[Français]

Le sénateur Forest : Je vais faire travailler un peu M Lafrenière; les 30 000 \$...

[Traduction]

M. Lafrenière : À la recommandation 3, encore une fois, si vous me demandiez les chiffres précis, l'idée était de fournir une définition qui ne couvre pas toutes les activités où deux sénateurs voyagent ensemble. Il fallait donc établir des critères où le cadre s'appliquerait. Ce sont les chiffres et les définitions que le sous-comité a proposés à cet égard.

Dans le cadre du sondage et de témoignages de dirigeants au sous-comité, on nous a dit qu'il existe différents types de voyages où les sénateurs voyagent ensemble qui ne correspondent pas nécessairement à ce que nous essayons de couvrir dans le cadre. La recommandation 3 vise à essayer de séparer clairement ce que nous essayons de couvrir ici.

This is not meant to cover every trip that senators take or even when two or three go together. It is to cover specific types of travel that have come up and have been raised at CIBA with respect to this.

The Chair: Do you have any supplementary questions, Senator MacAdam?

Senator MacAdam: No, thank you.

Mr. Lafrenière: I have one last point because I think it is important. If you go into the evaluation criteria that the committee will use in approving these trips or not approving them, it is whether the objectives and extent to which the travel is related to current legislation, studies or other parliamentary functions and how this benefits the work that senators do on behalf of Canadians. That's when you are going to get into what the value of the trip is, whether it is worthwhile or not. There have to be specifics on what senators are trying to achieve on this trip.

Senator Boehm: Many of my questions have been answered, but I wanted to follow up on Senator MacAdam's important intervention and also Senator Saint-Germain's earlier.

I think any trips like this do have to be issue-related. I don't think they should duplicate what committees do. As someone who chairs a committee that has gone to SEBS a number of times and seen proposals related to studies rejected because of cost, I'm very conscious of that reality.

My question is very specific on recommendation 7.2 about an annual maximum of \$200,000. I want to know if that is fenced or whether it is fungible.

If a committee comes forward and says, "We are making a proposal to do some travel related to a study or an important issue," as everyone knows, I chair a committee called Foreign Affairs and International Trade, but it doesn't travel very much because costs are expensive. I would like to know whether that money could be tapped, and not held in reserve, for legitimate committee work.

[*Translation*]

Senator Forest: Actually, the \$200,000 is for coordinated travel, which does not affect committee travel at all. Coordinated travel is not part of the committee's budget. It is an added cost for each of the participants, who will pay their expenses out of their own budget.

The \$200,000 figure gives a sense of scale for coordinated travel, but it has no impact on the committees' budgets.

On ne cherche pas à couvrir tous les déplacements des sénateurs, ni même ceux où deux ou trois sénateurs font ensemble. C'est pour couvrir des types précis de voyages qui ont été soulevés au Comité de régie interne, des budgets et de l'administration à cet égard.

La présidente : Avez-vous d'autres questions, sénatrice MacAdam?

La sénatrice MacAdam : Non, merci.

M. Lafrenière : J'ai un dernier point à soulever, car je pense que c'est important. Si vous examinez les critères d'évaluation que le comité utilisera pour approuver ou non ces voyages, vous constaterez qu'il faut déterminer si les objectifs et la portée du voyage sont liés à la loi actuelle, à des études ou à d'autres fonctions parlementaires, et en quoi il profitera au travail que les sénateurs font au nom des Canadiens. On se penche sur la valeur du voyage, s'il en vaut la peine ou non. Il faut expliquer ce que les sénateurs cherchent à accomplir durant ce voyage.

Le sénateur Boehm : Bon nombre de mes questions ont trouvé réponse, mais je voulais revenir sur l'intervention importante de la sénatrice MacAdam, ainsi que sur celle de la sénatrice Saint-Germain.

Je pense que ce genre de voyages doivent être liés à des questions. Je ne pense pas qu'ils doivent faire double emploi avec ce que les comités font. En tant que président d'un comité qui est allé au sous-comité à plusieurs reprises et vu des propositions liées à des études qui ont été rejetées à cause des coûts, je suis très conscient de cette réalité.

Ma question porte plus précisément sur la recommandation 7.2 au sujet d'un montant annuel maximal de 200 000 \$. Je veux savoir si ce montant est fixe ou non.

Si un comité dit, « Nous proposons d'effectuer un voyage lié à une étude ou une question importante », comme tout le monde le sait, je préside le Comité des affaires étrangères et du commerce international, mais nous voyageons peu à ce comité, car les coûts sont élevés. J'aimerais savoir si cet argent pourrait être utilisé, et non mis en réserve, pour les travaux légitimes du comité.

[*Français*]

Le sénateur Forest : En fait, les 200 000 \$, c'est pour ce type de voyage qui ne touche pas du tout les voyages de comité. Ce type de voyage ne fait pas partie du budget réservé au comité; c'est un budget de l'addition des coûts pour chacun des participants qui, à même son budget, assure sa participation.

Le chiffre de 200 000 \$ donne un ordre de grandeur pour ce type de voyage, mais cela n'a aucun impact sur le budget des comités.

[English]

Mr. Lafrenière: Just to be clear, Senator Boehm, this has no impact on the budget that is set aside for committee travel, so that budget will remain. We're talking about the 64-point system which, as you know, is a statutory budget, so it doesn't necessarily have a maximum. This is just to ensure that only \$200,000 of that money can be used for these types of trips.

Senator Boehm: I appreciate the clarification, but I think we also need to be very conscious of optics as well. Thank you.

The Chair: Agreed.

Senator Tannas: I have a couple of very quick comments. For clarity, there is no change to the rules. These trips have been going on for years. People have been touring penitentiaries with one of our senators who is an expert with people in jail. This system was used, actually, to found a conference that goes on every year now in Victoria called Victoria Forum. It was organized and founded by a senator and still has the Senate's name on it. Senators go there in large numbers in the summer to consider things.

With the 64 travel points that we are talking about here, the allocation and use by senators of that can be used and is used to attend political conventions. This is another activity that is and, up until now, has been in that aegis of an individual senator choosing to do something with their 64 points. What has been said — and I agree with it — is that this could become an activity that becomes very large, and we need to put some controls on it. But the last thing that we should be doing is getting too far down into the virtue of one trip over another trip, of one senator's interest in a specific region, area or issue versus another senator's interest in a region, area or issue.

I will speak to this issue of regional. In the trip that I organized and initiated to Alberta, I had two specific issues in mind. One was that I have seen a significant ignorance amongst Canadians — and it is reflected in senators — around agricultural practices in sophisticated farming operations, which all farms in Western Canada are now. I wanted senators, who wouldn't see it, haven't seen it, to see it and understand it and have a farmer explain it to them.

Second, we deal with the oil sands and the opinions around the oil sands. Again, we facilitated a tour where senators actually saw the oil sands and what goes on there and how we get energy. That was the purpose of that trip.

[Traduction]

M. Lafrenière : À titre de précision, sénateur Boehm, cela n'a aucune incidence sur le budget réservé aux déplacements du comité, qui restera donc inchangé. Nous parlons du système à 64 points qui, comme vous le savez, est un budget législatif, et qui n'a pas nécessairement de maximum. Il faut simplement s'assurer que seulement 200 000 \$ de cette somme peuvent être utilisés pour ce type de déplacements.

Le sénateur Boehm : Je vous remercie de la clarification, mais je pense que nous devons également être très conscients de l'image que nous renvoyons. Merci.

La présidente : D'accord.

Le sénateur Tannas : J'ai quelques remarques à faire très brièvement. À titre de précision, les règles n'ont pas changé. Ces voyages existent depuis des années. Des gens ont visité des pénitenciers avec l'un de nos sénateurs qui est un expert en matière de population carcérale. Ce système a été utilisé pour créer une conférence qui se tient désormais chaque année à Victoria, appelée le Forum de Victoria. Elle a été organisée et fondée par un sénateur et porte toujours le nom du Sénat. Les sénateurs s'y rendent en grand nombre l'été pour étudier des questions.

Avec les 64 points de voyage dont nous parlons ici, l'attribution et l'utilisation par les sénateurs de ces points sont pour assister à des conventions politiques. C'est une autre activité qui, jusqu'à présent, relevait d'un sénateur qui choisissait d'utiliser ses 64 points. Ce qui a été dit — et je suis d'accord —, c'est que cela pourrait prendre de l'ampleur, et nous devons mettre en place certains contrôles. Mais la dernière chose que nous devrions faire est de nous pencher sur le mérite d'un voyage par rapport à un autre, sur l'intérêt d'un sénateur par rapport à un autre sénateur pour une région, un domaine ou une question.

Je vais aborder la question des régions. Dans le cadre du voyage que j'ai organisé en Alberta, j'avais deux questions précises en tête. L'une était que j'avais constaté une ignorance importante chez les Canadiens — et cela se reflète chez les sénateurs — concernant les pratiques agricoles dans des exploitations agricoles sophistiquées, soit toutes les fermes dans l'Ouest canadien. Je voulais que les sénateurs, qui ne voyaient et n'avaient pas vu ces pratiques, puissent les voir et les comprendre, et qu'un agriculteur leur explique leurs façons de faire.

Ensuite, nous traitons des sables bitumineux et des opinions sur eux. Encore une fois, nous avons organisé une visite où les sénateurs ont vu les sables bitumineux, ce qui s'y passe et comment nous obtenons de l'énergie. C'était le but de ce voyage.

Senator Osler organized a trip to Churchill, Manitoba. We are all hearing about Churchill, Manitoba. Because you have to start in Winnipeg with that, we had a trip to the NORAD base as well.

Those were important learnings for senators. It is all being done within the existing budgets. What we have come up with here — again, I go back to the fact that SEBS has issued a thoughtful report. We delegated it to them, and we should resist the temptation to relitigate and re-explore everything as a larger committee that we asked a subcommittee to do.

Chair, those are my comments. Thank you again, Senator Forest. With all respect to all the comments that have been made, this has been a terrific discussion.

The Chair: Thank you. Are there any other comments or questions?

I just want to go back to something Senator Moodie said about consulting our groups before we agree to this. Senator, do you still want to bring this to the table, or was it just a general comment?

Senator Moodie: I firmly believe that we have a role and a duty — when we're making significant decisions at this table — to consult, in a very definitive, direct and purposeful way, especially when it affects the broader community.

What we heard today was a very good discussion, but it was among 15 people. We want to enable the rest of senators to participate in a similar understanding of why we got here with this particular proposal. We should take the time.

Senator MacAdam, in a conversation we had earlier, said that we need to get this right, and I agree with her. We have an opportunity to do some good work here, and we need to use the principle that we consult appropriately when we need to. I think this is one of those situations.

So, yes, I would like to see it go further.

The Chair: Are there any comments on that, colleagues?

Senator Boyer: If we have a duty to consult with the rest of our groups, do we have a duty to accommodate as well? If they want to make more changes, how long does it go, or do we take responsibility for what we do here?

Senator Housakos: I don't want to harp on this, because we are relitigating this issue, but SEBS did a lot of work on this. They brought in a lot of people to speak to the issue. I think the

La sénatrice Osler a organisé un voyage à Churchill, au Manitoba. Nous entendons tous parlé de Churchill, au Manitoba. Parce qu'il faut d'abord se rendre à Winnipeg, nous avons également visité la base du NORAD.

Les sénateurs ont tiré des enseignements importants. Tous ces voyages respectent les budgets existants. Ce que nous avons élaboré ici — je reviens au fait que le sous-comité a publié un rapport réfléchi. Nous lui avons délégué ce dossier, et nous devrions résister à la tentation de tout réexaminer au comité ce que nous avons demandé au sous-comité de faire.

Madame la présidente, ce sont les remarques que je voulais faire. Merci encore une fois, sénateur Forest. Avec tout le respect que j'ai pour toutes les observations qui ont été formulées, je dois dire que nous avons eu une discussion formidable.

La présidente : Merci. Y a-t-il d'autres observations ou questions?

Je veux juste revenir à ce que la sénatrice Moodie a dit à propos de consulter nos groupes avant de donner notre accord. Sénatrice, voulez-vous toujours aborder ce sujet, ou s'agissait-il d'une observation générale?

La sénatrice Moodie : Je crois fermement que nous avons un rôle à jouer et l'obligation — lorsque nous prenons d'importantes décisions à cette table — de consulter d'une manière très exhaustive, directe et ciblée, en particulier lorsque le sujet concerne l'ensemble de la communauté.

Nous avons entendu une excellente discussion aujourd'hui, mais c'était entre 15 personnes. Nous voulons permettre au reste des sénateurs de participer pour qu'ils comprennent ce qui nous a amenés à cette proposition particulière. Nous devrions prendre le temps de le faire.

Dans une conversation que nous avons tenue plus tôt, la sénatrice MacAdam a dit que nous devons bien faire les choses, et je suis d'accord avec elle. Nous avons une occasion de faire du bon travail ici, et nous devons utiliser le principe selon lequel nous devons consulter adéquatement lorsque c'est nécessaire. Je pense que c'est le cas ici.

Donc, oui, j'aimerais que cela aille plus loin.

La présidente : Avez-vous des observations à faire à ce sujet, chers collègues?

La sénatrice Boyer : Si nous avons l'obligation de consulter le reste de nos groupes, avons-nous l'obligation de répondre à leurs demandes également? S'ils souhaitent apporter plus de changements, combien de temps cela va-t-il durer, ou assumons-nous la responsabilité de ce que nous faisons ici?

Le sénateur Housakos : Je ne veux pas revenir sans cesse sur le sujet, car nous réexaminons cette question, mais le sous-comité a beaucoup travaillé à ce sujet. Il a convoqué de

chair was also there at a meeting I was involved in. Leaders came and presented briefs.

The structure we have in place is designed, as much as possible, to garner as much consensus as possible. A lot of what Senator Tannas put on the table today is a repeat of what he had an opportunity to bring before SEBS. It is a repeat of what he had an opportunity to discuss when we discussed this at leaders' meetings. I assume that all leadership groups did the diligent thing, Senators Boyer and Moodie, which is to go to their respective caucuses and have a broad consultation.

What SEBS came back with today is perfectly imperfect, which is what the world is all about and what this institution is about too. You can never garner 100% consensus on everything, but I think we've gone through all the processes to get to this point. Unless there is a red flag that really concerns somebody, we take every decision here knowing that consensus can only be as reasonable as reasonably possible.

Senator Moodie: I'm not looking for a 100% consensus; I'm looking for people to be exposed to this proposal. If it's through leaders carrying it back to their groups, that is the way to do it. I will be frank; we have not had that discussion in our groups. This information is not shared among the largest group right now in the Senate, so I think we have a duty here.

I hope we are not the business of creating private conversations and decisions behind closed doors. I hope that when it affects the broader group of senators, we are appropriately sharing the information.

[Translation]

Senator Forest: I respect my distinguished colleague's position, except that there are few decisions where there has been so much consultation. We conducted a survey, and 54 senators out of a total of 88 responded. That's a very significant participation rate. The report suggests a moratorium and a pilot project. The definition of the pilot project could then be subject to even broader consultation, but we are taking steps to evaluate all that by experimenting with the initiatives within a defined framework. I absolutely agree with you.

Here's my suggestion: Let's do the pilot project, but before that, we can subject the more specific rules guiding the pilot project to a much broader consultation. If we were to re-start consultations now.... Name me a decision that was made here that was the subject of a survey to which 54% of senators responded. I've never seen that in nine years. We also met with all the leaders of the groups. It is time to move on to the next stage. If we accept the report, it means that we are issuing a

nombreux témoins pour en discuter. Je pense que la présidente était également présente à une réunion à laquelle j'ai participé. Des dirigeants sont venus et ont soumis des mémoires.

La structure que nous avons en place est conçue, dans la mesure du possible, pour obtenir le plus large consensus possible. Une grande partie de ce que le sénateur Tannas a dit aujourd'hui est une répétition de ce qu'il a eu l'occasion de présenter au sous-comité. Il répète ce qu'il a eu l'occasion de dire aux réunions avec les dirigeants. Je suppose que tous les groupes de dirigeants ont fait preuve de diligence, sénatrices Boyer et Moodie, c'est-à-dire qu'ils se sont rendus dans leurs caucus respectifs et ont mené de vastes consultations.

Ce que le sous-comité a présenté aujourd'hui est parfaitement imparfait, ce qui correspond à la réalité du monde et de cette institution. On ne peut jamais obtenir le consensus unanime sur tout, mais je pense que nous avons suivi tous les processus nécessaires pour en arriver là. À moins qu'il y ait un signal d'alarme qui préoccupe vraiment quelqu'un, nous prenons chaque décision ici sachant que le consensus ne peut être que raisonnablement raisonnable.

La sénatrice Moodie : Je ne cherche pas à obtenir le consensus absolu; je veux que les gens connaissent cette proposition. Si c'est par l'entremise des dirigeants qui la communiquent à leurs groupes, c'est la bonne façon de procéder. Je vais être franche : nous n'avons pas eu cette discussion dans nos groupes. Cette information n'est pas transmise dans le groupe le plus important au Sénat, alors je pense que nous avons un devoir à remplir.

J'espère que nous ne créons pas des conversations privées et ne prenons pas des décisions derrière des portes closes. Je pense que lorsqu'une question concerne l'ensemble des sénateurs, nous devons communiquer l'information de manière appropriée.

[Français]

Le sénateur Forest : Je respecte la position de mon illustre collègue, sauf qu'il y a peu de décisions où il y a eu autant de consultations. On a fait un sondage et 54 sénateurs sur un total de 88 y ont répondu. C'est donc un taux de participation fort important. Le rapport suggère de faire un moratoire et de créer un projet pilote; la définition du projet pilote pourrait alors être soumise à une consultation encore plus large, mais on se donne les moyens d'évaluer tout cela en expérimentant ces initiatives dans un cadre défini. Je suis totalement d'accord avec vous.

Voici ma suggestion : faisons le projet pilote, mais auparavant, on pourra soumettre les règles plus précises guidant le projet pilote à une consultation beaucoup plus large. Si on reconulte maintenant à ce sujet... Nommez-moi une décision qui a été prise ici et qui a fait l'objet d'un sondage auquel 54 % des sénateurs ont répondu. Je n'ai jamais vu ça en neuf ans. On a rencontré également tous les leaders des groupes. Il est temps de passer à l'autre étape; si l'on accepte le rapport, c'est qu'on fait un

moratorium, and by April 1, we should have defined the framework for a pilot project that will be submitted for consultation. That's my humble viewpoint, but I respect the committee's decision.

[English]

Senator Moodie: I will conclude with a comment. What you consulted on was a series of questions. What we have here now is a document and a proposal. Those are what we need to consult about. They are different things that we are looking at now.

Senator Forest: Yes.

[Translation]

Senator Saint-Germain: Briefly, I agree with Senator Boyer and Senator Forest that if we consult senators again on this proposal, we are rewarding 34 senators who were consulted, who did not participate in the survey or who did not send a brief to the subcommittee when they had a chance. I believe our role is to make decisions and stick to them. That is why we are members of this committee. Within the group, we had conversations at the time when certain trips were in the media, and opinions are very divided. Many members had an opportunity to respond to the survey. I think it's time for us to take responsibility, make decisions and explain the context to our respective groups. I don't think there's a need for more consultation.

The Chair: Thank you. I don't see any more questions. Here is the motion moved by Senator Forest:

That the fourth report of the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets concerning coordinated travel by senators be adopted.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion? Carried. We now move on to other business. Colleagues, are there other points to discuss in public?

Senator Saint-Germain: I would like to introduce a motion that reads as follows:

[English]

That the current meditation room located at A428 in the Senate of Canada Building be reassigned to the Independent Senators Group immediately; and

That the administration be asked to find a new space for meditation purposes as soon as possible.

moratoire, et, d'ici au 1^{er} avril, on devrait avoir défini le cadre d'un projet pilote qui sera soumis à la consultation. C'est mon humble point de vue, mais je respecte la décision du comité.

[Traduction]

La sénatrice Moodie : Je vais conclure avec une observation. Vous avez mené des consultations sur une série de questions. Ce que nous avons ici maintenant, c'est un document et une proposition. C'est là-dessus que nous devons nous consulter. Ce sont deux choses différentes que nous examinons actuellement.

Le sénateur Forest : Oui.

[Français]

La sénatrice Saint-Germain : Brièvement, je suis d'accord avec le point de vue de la sénatrice Boyer et du sénateur Forest : si l'on reconsulte les sénateurs sur cette proposition, on récompense 34 sénateurs qui ont été consultés, qui n'ont pas participé au sondage ou qui n'ont pas envoyé de mémoire au sous-comité alors que c'était possible. Je crois que notre rôle est de prendre des décisions et de nous y tenir. C'est pour cela que nous sommes membres de ce comité. Au sein du groupe, nous avons eu des conversations au moment où certains voyages ont été médiatisés et les opinions sont très partagées. Plusieurs des membres ont eu l'occasion de contribuer à cette enquête, à ce sondage. Je crois qu'il est temps pour nous d'assumer nos responsabilités, de prendre des décisions et de bien expliquer le contexte à nos groupes respectifs. Je pense qu'il n'y a pas lieu de consulter davantage.

La présidente : Merci. Je ne vois plus de questions. Voici la motion proposée par le sénateur Forest :

Que le quatrième rapport du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat concernant les déplacements coordonnés des sénateurs soit adopté.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion? La motion est adoptée. Nous en sommes maintenant aux « autres affaires ». Chers collègues, y a-t-il d'autres points à discuter en public?

La sénatrice Saint-Germain : J'aimerais proposer une motion qui se lirait comme suit :

[Traduction]

Que la salle de méditation actuelle située à C-428 de l'édifice du Sénat du Canada soit réattribuée au Groupe des sénateurs indépendants immédiatement, et

Que l'Administration soit chargée de trouver un nouvel espace à des fins de méditation dans les plus brefs délais.

[Translation]

The Chair: Could you explain the context?

Senator Saint-Germain: A few years ago, at the Internal Economy Committee, we made a decision to reserve a room for meditation on the fourth floor, in what was then the only available room. In reality, the room has never been occupied or used by anyone, as far as we can tell, because it is too far away, is inaccessible or hard to access for people with reduced mobility and is located within the offices of one of the Senate groups.

This is not conducive to the privacy or discretion that meditation requires. That's why we're proposing this. In addition, the offices of the Independent Senators Group are small. Two employees have offices in our kitchen and four other employees share two of the office spaces. I don't personally have an executive assistant, so an employee occupies the executive assistant's office. However, we will have a new leader as of January 1, and it is very likely that my successor will have an executive assistant, when we are already short of space.

Those are the two reasons: The meditation room is far away and unused, and the Independent Senators Group is short of space.

[English]

Senator LaBoucane-Benson: This is a comment neither for or against the motion but just to give context. I asked for the meditation room a few years ago and the reason was that I was asking for a smudging room because it is difficult to light a smudge in this or any other building that is not equipped with a ventilated system. You need to give 24 hours' notice, so we asked for a meditation room but it's not vented. It is not used because it is not really a smudge room and it is an inconvenient place, just a bit of context for you today, colleagues.

Senator Saint-Germain: You're right, and I remember the conversation, but the first one who asked was Senator Jaffer.

Senator LaBoucane-Benson: Yes, exactly.

Senator Housakos: We are facing a space crunch in this building. When it was designed originally, way before the move, the context of the Senate was different. Obviously, the context of the Senate is changing. We all need more space. The ISG is growing. Their demands are growing.

[Français]

La présidente : Pouvez-vous expliquer le contexte?

La sénatrice Saint-Germain : Il y a quelques années, au Comité de la régie interne, nous avons pris la décision de réserver une salle pour la méditation et qu'elle soit située au quatrième étage, dans ce qui était alors le seul local disponible. La réalité, c'est que cette salle n'a jamais été fréquentée et utilisée par personne, notamment, selon ce que nous pouvons interpréter, parce qu'elle est située trop loin, qu'elle est inaccessible ou pas facile d'accès pour des personnes à mobilité réduite et qu'elle se situe à l'intérieur des bureaux d'un des groupes du Sénat.

Cela n'est donc pas propice à l'intimité ni à la confidentialité que suppose la méditation. C'est pourquoi nous faisons cette proposition. Par ailleurs, le Groupe des sénateurs indépendants a des bureaux restreints; nous avons deux employés qui ont des bureaux dans la cuisine de nos locaux et quatre autres employés qui partagent à deux des espaces dans des bureaux. Personnellement, je n'ai pas d'adjointe exécutive, alors un employé occupe le bureau d'une adjointe exécutive, mais comme nous aurons un nouveau leader à partir du 1^{er} janvier, il est fort probable que mon successeur ou ma successeuse aura un adjoint exécutif, alors que nous manquons déjà d'espace.

Voilà les deux raisons : la salle de méditation est trop loin et inutilisée et il y a un manque d'espace pour le Groupe des sénateurs indépendants.

[Traduction]

La sénatrice LaBoucane-Benson : C'est une observation qui n'est ni pour ni contre la motion, mais qui vise à donner du contexte. J'ai demandé la salle de méditation il y a quelques années, car je souhaitais disposer d'une salle de purification. Il est difficile d'allumer un bâton de purification dans ce bâtiment ou dans tout autre bâtiment non équipé d'un système de ventilation. Il faut donner un préavis de 24 heures, alors nous avons demandé une salle de méditation, mais elle n'est pas ventilée. Elle n'est pas utilisée, car ce n'est pas vraiment une salle de méditation et c'est un endroit peu pratique, juste pour vous donner un peu de contexte aujourd'hui, chers collègues.

La sénatrice Saint-Germain : Vous avez raison, et je me souviens de la conversation, mais la première à en avoir fait la demande était la sénatrice Jaffer.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Oui, c'est exact.

Le sénateur Housakos : Nous sommes confrontés à un manque d'espace dans ce bâtiment. Lorsqu'il a été conçu initialement, bien avant le déménagement, le contexte du Sénat était différent. De toute évidence, le contexte du Sénat évolue. Nous avons tous besoin de plus d'espace. Le GSI s'agrandit. Ses besoins augmentent.

I had a conversation yesterday with the government leader, and he agrees as well. He sees the problem, and I know he has undertaken to do a thorough review of all the available space we have right now and come to a conclusion. I have no problem supporting this motion and letting everybody know as well that Senator Moreau recognizes we have a problem, and so do I. We're going to collectively go through the available space and try to maximize what we have to accommodate everybody's needs.

The Chair: Thank you, Senator Housakos.

No more questions or comments?

The motion is:

That the current meditation room located at A428 in the Senate of Canada building be reassigned to the Independent Senators Group immediately; and

That the administration be asked to find new space for meditation purposes as soon as possible.

The motion is proposed by Senator Saint-Germain. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Colleagues, we do not have anything else that is still that is for the good of the public meeting.

[*Translation*]

We will now suspend briefly so the clerk can make sure we are in camera. However, before I do that, I would like to remind everyone that the meetings of the Committee on Internal Economy are held in public most of the time.

Only when items touch on sensitive matters such as salaries, contracts and contract negotiations, labour relations and staffing matters — or security — are they discussed in camera. The committee wants to be as transparent as possible about the important work it does.

I would ask the clerk to notify the committee members when we are in camera.

(The committee continued in camera.)

J'ai eu une conversation hier avec le leader du gouvernement, et il est aussi d'accord. Il voit le problème, et je sais qu'il a entrepris d'examiner tout l'espace disponible à l'heure actuelle et de tirer une conclusion. Je n'ai aucun problème à appuyer cette motion et à faire savoir à tout le monde que le sénateur Moreau reconnaît que nous avons un problème, tout comme moi. Nous allons examiner collectivement l'espace disponible et essayer de le maximiser pour répondre aux besoins de tout le monde.

La présidente : Merci, sénateur Housakos.

Y a-t-il d'autres questions ou observations?

La motion se lit comme suit :

Que la salle de méditation actuelle située à C-428 de l'édifice du Sénat du Canada soit réattribuée au Groupe des sénateurs indépendants immédiatement, et

Que l'Administration soit chargée de trouver un nouvel espace à des fins de méditation dans les plus brefs délais.

La motion est proposée par la sénatrice Saint-Germain. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

La présidente : La motion est adoptée.

Chers collègues, nous n'avons rien d'autre à ajouter dans le cadre de la réunion publique.

[*Français*]

Nous allons maintenant suspendre brièvement la séance pour que la greffière puisse s'assurer que nous sommes à huis clos. Toutefois, avant de le faire, j'aimerais rappeler à tous que les réunions du Comité de la régie interne se déroulent la plupart du temps en public.

Ce n'est que lorsque les points abordent des sujets délicats comme les salaires, les contrats et les négociations contractuelles, les relations de travail et les questions de personnel — ou la sécurité — qu'ils sont examinés à huis clos. Le comité souhaite être aussi transparent que possible sur le travail important qu'il fait.

Je demanderais à la greffière d'informer les membres du comité lorsque nous serons à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)